



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en tant qu'OIE



***GF-TADs Afrique***  
***Groupe Permanent d'Experts (GPE)***  
***Peste porcine africaine (PPA)***  
**pour l'Afrique**

**Troisième réunion**



**01 – 03 août 2023**  
**Abidjan, Côte d'Ivoire**



## Table des matières

Objectifs et compte rendu narratif de la réunion.....	6
Programme, tel que réalisé (avec suppressions et additions).....	7
Session 1. Remarques de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional.....	13
Session 2. Questions relatives à la gouvernance.....	14
Session 3. La biosécurité tout au long de la chaîne de valeur (sujet 2).....	16
Session 4. Surveillance (sujet 3).....	25
Session 5. Délibérations finales, actions à mener, prochaine réunion.....	34
Recommandations quant à la révision des termes de référence (TdR).....	36
Session de clôture.....	37
Annexe 1. Liste des participants.....	38
Annexe 2. Ressources : laboratoires internationaux de référence (OMSA) pour la peste porcine africaine.....	42
Annexe 3. Ressources : centres internationaux de référence (FAO) pour la peste porcine africaine..	43
Annexe 4. Ressources : sélection de laboratoires nationaux de référence pour la peste porcine africaine (Membres du GPE).....	43
Annexe 5. Ressources : dernières notifications immédiates soumises à WAHIS (depuis 2018, en ordre chronologique inverse) en date du 18 août.....	44

## Citation recommandée

**OMSA et FAO.** 2023. *Troisième réunion Groupe Permanent d'Experts (GPE) Peste Porcine Africaine (PPA) pour l'Afrique (GF-TADs). Rapport de la réunion du 1 – 3 août 2023. Abidjan.*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO ou de l'OMSA aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou de l'OMSA, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'OMSA.

© OMSA et FAO, 2023



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public sous la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO et/ou de l'OMSA d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO et de l'OMSA n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «*Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ni par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). La FAO et l'OMSA ne sont pas responsables du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.*»

Les litiges découlant de la licence qui ne peuvent être réglés à l'amiable seront résolus par la médiation et l'arbitrage tels que décrits à l'article 8 de la licence, sauf disposition contraire des présentes. Les règles de médiation applicables seront les règles de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>). Toute arbitrage doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la *Commission des Nations Unies pour le droit commercial international* (CNUDCI) actuellement en vigueur.

**Documents de tierce partie.** Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications/fr/](http://www.fao.org/publications/fr/)) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

Les publications de l'OMSA sont disponibles sur le site web de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/accueil/>) ou peuvent être achetées sur la librairie en ligne de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/ebookshop/>).

## Introduction et présentation du contexte de cette réunion

La situation de la *peste porcine africaine* (PPA) est devenue de plus en plus préoccupante, non seulement en Afrique d'où elle est originaire, mais dans le monde entier. En effet, au-delà de l'Afrique, malgré tous les efforts consentis à la prévention et la maîtrise, la PPA continue de persister chez les populations de porcs domestiques et sauvages. En tant que maladie animale transfrontalière, la PPA a un impact négatif important sur la production et la productivité, affectant ainsi les économies nationales et les structures sociales des pays producteurs de porcs.

Le *Groupe permanent d'experts* (GPE) de la *peste porcine africaine* (PPA) a été créé en mars 2022, après avoir été approuvé en octobre 2021 par le 11<sup>e</sup> *Comité de pilotage régional* (CPR) pour l'Afrique du *Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières* (GF-TADs). Le GPE est composé des pays membres fondateurs (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Rép. Dém. du Congo, Kenya, Nigeria, Ouganda et Togo,), ainsi que Cabo Verde, qui ont signalé des cas de PPA. Le Mali a été invité en tant qu'observateur.

La première réunion du GPE PPA (tenue en mars 2022) a approuvé un plan de travail sur les thèmes que le GPE PPA devrait aborder dans les mois à venir. La deuxième réunion, qui portait sur la première thématique, était consacrée à la compréhension des chaînes de valeur de porcs vivants et de la viande de porc en Afrique, tandis que la présente (troisième) réunion a abordé la biosécurité tout au long des chaînes de valeur, ainsi que la surveillance, et notamment le diagnostic.

## Objectifs et compte rendu narratif de la réunion

La troisième réunion du GPE PPA pour l'Afrique a été organisée par la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique, en sa qualité de Secrétariat du *Comité de pilotage régional* (CPR) du GF-TADs pour l'Afrique, avec le soutien de la FAO, de l'UA-BIRA et du Groupe de travail sur la PPA du GF-TADs.

La réunion s'est tenue en mode hybride, c'est-à-dire en présentiel à Abidjan, Côte d'Ivoire et par vidéoconférence (plateforme Zoom) du 1 au 3 août 2023.

La réunion a réuni tous les 9 pays membres, à savoir l'Afrique du Sud, Cabo Verde (en ligne), le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Rép. Dém. du Congo, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et le Togo. Le *Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union africaine* (PANVAC) et les représentations régionales de la FAO et de l'OMSA étaient également présents, ainsi que l'*International Livestock Research Institute* (Institut international de recherche sur l'élevage - ILRI), et deux laboratoires nationaux de référence sélectionnés : le *National Veterinary Research Institute* (Institut national de recherche vétérinaire - NVRI), à Vom, au Nigeria, et le *Laboratoire national de l'élevage et de recherches vétérinaires* (LNERV) à Dakar-Hann, au Sénégal, qui fait partie de l'ISRA.



Était également présent l'*Onderstepoort Veterinary Research Institute* (Institut de recherche vétérinaire d'Onderstepoort - OVRI, ARC), à la fois Laboratoire de Référence de l'OMSA pour la PPA, Centre Collaborateur de l'OMSA et Centre de Référence de la FAO pour la PPA (Afrique du Sud). Il y avait également des experts de centres de recherche et d'institutions universitaires de Belgique (UG), Côte d'Ivoire (LIREC), France (CIRAD), Hong-Kong (CityU) et Tanzanie (SUA) qui étaient présents. Il n'y avait qu'une seule *Communauté économique régionale* (CER) qui a participé à la réunion (en ligne), l'*Autorité intergouvernementale pour le développement* (IGAD, qui couvre la Corne de l'Afrique) par l'intermédiaire du *Centre IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage* (ICPALD).

En outre, le Mali a participé à la réunion en tant que pays observateur (futur membre intéressé), ainsi que des observateurs du GF-TADs pour l'Europe (Commission européenne, DG-SANTE).

Au total, la réunion a rassemblé 50 participants, dont 10 en ligne. Seulement 15 % des participants étaient des femmes. La liste des participants est présentée en **annexe 2**.

Sur la base du plan de travail convenu et adopté lors de la première réunion du GPE en mars 2022, l'ordre du jour suivant a été préparé, favorisant autant que possible l'échange d'informations et la discussion entre les participants, après quelques (4) présentations et discussions d'orientation technique (ordre du jour tel que présenté).

Programme, tel que réalisé (avec suppressions et additions)

## Troisième réunion du Groupe Permanent d'Experts (GPE) pour la Peste porcine africaine (PPA) du GF-TADs Afrique

Abidjan, Côte d'Ivoire



1 – 3 aout 2023

Mardi 1 aout 2023		
08:00 – 09:00	Arrivée des participants	
Session 1. Allocutions de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional 		
09:00 – 09:20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Union Africaine</del></li> <li>• Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture</li> <li>• Organisation mondiale de la santé animale</li> </ul>	<del>Nick Nwankpa</del> <u>Andriy Rozstalnyy</u>  Roland Dlamini
09:20 – 09:30	Adoption de l'ordre du jour Objectifs et résultats escomptés de la réunion	Karim Tounkara, Secrétaire du GF-TADs Afrique, OMSA, Bamako
09:30 – 10:00	Pause	
Session 2. Aspects de gouvernance 		
10:00 – 10:15	Présentation du compte rendu de la deuxième réunion du GPE	Patrick Bastiaensen, Représentation sous-régionale pour l'Afrique orientale, OMSA
10:15 – 10:25	Overview of the action points of the 2 <sup>nd</sup> SGE meeting and their level of implementation	Viola Chemis, Service des Actions Régionales, OMSA
10.25 – 11.25	Mises à jour régionales sur la situation actuelle de la maladie <ul style="list-style-type: none"> <li>• EAREN (IGAD) ICPALD</li> <li>• RESEPI Afrique Centrale</li> <li>• SADC-LTC (EIS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• W. Kinyangui</li> <li>• J-M. Feussom</li> <li>• M-L. Penrith</li> </ul>
11.25 – 12.00	<u>Discussion</u> : Situation actuelle de la maladie	<u>Facilitateur</u> : Rol. Dlamini

Session 3. Renforcer la biosécurité pour lutter contre la peste porcine africaine tout au long de la chaîne de valeur		
12:00 – 12:30	Présentation d'orientation <ul style="list-style-type: none"> <li>Côte d'Ivoire</li> </ul>	Vessaly Kallo, Directeur des Services Vétérinaires Côte d'Ivoire
12:30 – 13:00	La biosécurité dans les différentes chaînes de valeur <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur 1 : Industriel, intensif</li> <li>Secteur 2 : Familiale, semi-intensif</li> <li>Secteur 3 : Elevage en divagation, extensif</li> </ul>	Mary-Louise Penrith, Université de Pretoria, Afrique du Sud
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 15:00	Présentations par les pays-membres - biosécurité <ul style="list-style-type: none"> <li>Cabo Verde</li> <li>Cameroun</li> <li>Togo</li> <li>Ouganda</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maria Conceição Evora</li> <li>Marc Feussom</li> <li><u>Daniel Batawui</u></li> <li>Paul Lumu</li> </ul>
15:00 – 15:30	Secteur 1 : Biosecurité au niveau de l'exploitation 	Jeroen Dewulf, Université de Gand, Belgique
15:30 – 15:50	Secteur 1 : Aliments	Peter Evans, Directeur Vétérinaire, SAPPO, Afrique du Sud
15:50 – 16:10	Secteur 1 : Compartimentation - principes	Charmaine Chng, Service Scientifique, OMSA
16:10 – 16:30	Pause	
16:30 – 16:50	Secteur 1 : Compartimentation - application	Leana Janse – Van Rensburg, Vétérinaire d'Etat, Ministère de l'Agriculture du Cap Occidental, Afrique du Sud
16:50 – 17:10	Secteur 1 : Contrôle des déplacements, quarantaine, identification et traçabilité	Peter Evans, Directeur Vétérinaire, SAPPO, Afrique du Sud
17:10 – 17:30	<u>Discussion</u> : Certification de compartiments PPA à des fins commerciales	<u>Facilitatrice</u> : M-L. Penrith



Présentation en-ligne ou pré-enregistrée.

Mercredi 2 aout 2023		
08:00 – 09:00	Arrivée des participants	
Session 3. Renforcer la biosécurité pour lutter contre la peste porcine africaine tout au long de la chaîne de valeur (suite)		
09:00 – 09:20	Secteur 2 : Bonnes pratiques de biosécurité dans le secteur des petits exploitants : un exemple au Vietnam.	 Pawin Padungtod et <u>Nguyen Thi Tuyet Minh</u> Programme national ECTAD, FAO, Vietnam
09:20 – 09:40	Secteur 2 : Engagement avec les communautés afin d'appuyer des petites exploitations en Asie à travers le programme 'Intervention pour la biosécurité de la PPA au niveau communautaire' ( <i>Community ASF Biosecurity Intervention, CABI</i> )	 Yooni Oh, Chargée de production et santé animales, Bureau régional, FAO, Bangkok
09:40 – 10:00	Secteur 2 : Biosecurity along the value chain (pens, transport, slaughter slabs, markets)	Michel Dione, International Livestock Research Institute (ILRI), Dakar
10:00 – 10:20	Secteur 2 : Aliments pour animaux et recyclage de déchets alimentaires (eaux grasses, <i>swill</i> )	Casimir Marcel Ndongo – Kounou, Expert en santé animale, FAO, Yaoundé
10:20 – 10:40	Secteur 2 : Contrôle des déplacements de personnes (commerçants, prestataires de services de santé animale) et d'animaux (porcs, rongeurs, oiseaux, etc.), quarantaine à la ferme, introduction de nouveaux animaux, <i>all-in / all-out</i> , location de verrats	Djassi Edoukou, Consultant indépendant PPA, Abidjan
10:40 – 11:10	<u>Discussion</u> : quelles sont les incitations à la notification et les avantages de l'application d'une biosécurité stricte ?	<u>Facilitateur</u> : Edward Okoth
11:10 – 11:30	Break	
11:30 – 11:50	Secteur 3 : Contrats communautaires et autorégulation au niveau communautaire	 Erika Chenais, Department of Disease Control and Epidemiology, Swedish National Veterinary Institute, Uppsala, Suède
11:50 – 12:10	Secteur 3 : Processus de Gestion Progressive pour la Biosécurité des Animaux Terrestres ( <i>Progressive Management Pathway for Terrestrial Animal Biosecurity, PMP-TAB</i> ) de la FAO – envers des systèmes de production animale durables et résilients	Andriy Rozstalnyy, Groupe de Travail PPA, NSAH, FAO, Rome

12:10 – 12:30	Secteur 3 : Elevage en système de divagation et utilisation des déchets alimentaires	Edward Okoth, International Livestock Research Institute (ILRI), Kabete
12:30 – 13:00	<u>Discussion</u> : l'autogestion communautaire est-elle la solution ?	<u>Facilitateur</u> : A. Rozstalnyy
13:00 – 14:00	Déjeuner	
Session 4. Amélioration de la surveillance et des capacités de diagnostic pour la lutte contre la peste porcine africaine		
Sujet : Surveillance sur le terrain, surveillance tout au long de la chaîne de valeur		
14:00 – 14:20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs de la surveillance : lutter contre la maladie ou mieux comprendre la maladie ?</li> </ul>	Misheck Mulumba, Onderstepoort Veterinary Research (OVR) institute, Afrique du Sud
14:20 – 14:40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défis en matière de surveillance active et passive de la peste porcine africaine ; ou de surveillance syndromique dans le secteur porcin et les moyens d'améliorer les systèmes (y compris la surveillance des abattoirs et des marchés)</li> </ul>	Michel Dione, International Livestock Research Institute (ILRI), Dakar
14:40 – 15:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les mouvements transfrontaliers et la transmission spatiale et temporelle du virus de la peste porcine africaine grâce aux techniques moléculaires</li> </ul>	Gerald Misinzo, Sokoine University of Agriculture (SUA), Tanzanie
15:00 – 15:20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance au niveau de l'exploitation</li> </ul>	 Dirk Pfeiffer, Centre for Applied One Health Research and Policy Advice (OHRP), City University of Hong Kong
15:20 – 15:40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance de la faune sauvage</li> </ul>	Ferran Jori, UMR ASTRE, CIRAD, Montpellier, France
15:40 – 16:00	Pause	
16:00 – 16:30	Présentations par les pays-membres – surveillance <ul style="list-style-type: none"> <li>Afrique du Sud</li> <li>Nigeria</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leana Janse - Van Rensburg</li> <li>Ayuba Sini Ibrahim</li> </ul>
16:30 – 17:30	<u>Discussion</u> : Approches indirectes de surveillance (par déduction) : animaux sentinelles, suivi du prix des carcasses, volumes de commercialisation, échantillonnage environnemental, échantillonnage opportuniste de la faune...	<u>Facilitateur</u> : Ferran Jori

Jeudi 3 aout 2023		
08:00 – 09:00	Arrivée des participants	
Session 4. Amélioration de la surveillance et des capacités de diagnostic pour la lutte contre la peste porcine africaine		
Sujet :	Diagnose	
09:00 – 09:20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux diagnostics envisagés pour le Manuel Terrestre</li> <li>Directives FAO - WOHAI sur le diagnostic de la peste porcine africaine</li> <li>Tests de proximité (<i>pen-side</i>) et expériences vécus par les pays</li> </ul>	Livio Heath, Onderstepoort Veterinary Research (OVR) institute, Afrique du Sud
09:20 – 09:40	Modifications apportées au Manuel Terrestre de l'OMSA (chapitre PPA)	Emmanuel Couacy-Hymann, Président de la Commission des Normes Biologiques de l'OMSA, CNRA-LIRED, Côte d'Ivoire
09:40 – 10:10	Présentations par les pays-membres - diagnostics <ul style="list-style-type: none"> <li>Congo (Rép. Dém.)</li> <li>Kenya</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Roger Madiamba</li> <li>Sam Kahariri</li> </ul>
10:10 – 10:40	Pause	
10:40 – 11:00	Création d'un réseau régional de laboratoires sur la peste porcine africaine	Livio Heath, Onderstepoort Veterinary Research (OVR) institute, Afrique du Sud
11:00 – 11:20	Activités de recherche-développement et de renforcement des capacités du Centre conjoint FAO/AIEA sur le diagnostic et la surveillance de la peste porcine africaine par l'intermédiaire du réseau VETLAB.	Charles Euloge Lamien, Division Conjointe FAO/AIEA, Vienne
11:20 – 12:20	Présentations des laboratoires nationaux de référence <ul style="list-style-type: none"> <li>NVRI</li> <li>LNERV – ISRA</li> <li>NAHDIC (AHI) </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pam Luka</li> <li>Mame Diouf</li> <li>Rufael Tesfaye</li> </ul>
12:20 – 12:40	Jumelage pour la PPA, un exemple en cours <ul style="list-style-type: none"> <li>Ghana</li> </ul>	Theo Odoom, Accra Veterinary Laboratory, Ghana

12:40 – 13:10	<u>Discussion</u> : Adopter des techniques moléculaires afin de renforcer la capacité à différencier les souches sauvages des souches vaccinales à l'avenir, les souches virales asymptomatiques, les diagnostics différentiels pour la peste porcine africaine et lier les résultats de la surveillance syndromique aux protocoles de diagnostic.	<u>Facilitateur</u> : M. Mulumba
13.10 – 14.00	Déjeuner	
14.00 – 15.00	Réunion des présidents et rapporteurs à huis-clos	
Session 5. Délibérations finales, points d'action, prochaine réunion		
15:00 – 15:15	Présentation du projet de points d'action/d'attention	Rapporteurs
15:15 – 16:00	<u>Discussion</u> : projet de points d'action/d'attention	Facilitateur
16:00 – 16:10	Proposition d'amendements aux termes de référence et à la liste des sujets techniques à aborder ( <i>vaccins</i> )	Viola Chemis, Service des Actions Régionales, OMSA
16:10 – 16:15	Dates et lieu (ou format) de la prochaine rencontre (GPE n° 4)	Karim Tounkara, Secrétaire du GF-TADs Afrique, OMSA, Bamako
16:15 – 16:30	Mot de clôture de la part du Président	Nick Nwankpa, Président du Comité de Pilotage Régional du GF-TADs Afrique, UA BIRA, Nairobi
16:30	Pause et départ des participants	



Photo de groupe devant l'hôtel Silver Moon à Cocody, Abidjan. Photo © P. Bastiaensen (omsa) 2023

## Session 1. Remarques de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional

Le Dr Andriy Rozstalnyy, Président du Groupe de travail mondial sur la PPA du GF-TADs, au nom de la FAO, et représentant le Vice-président du Comité de pilotage régional, a réitéré le soutien que la FAO apporte aux États membres pour lutter contre la PPA et a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion.

Le Vice-président du Comité de pilotage régional, au nom de l'OMSA, le Dr Roland Xolani Dlamini, Délégué de l'OMSA de l'Eswatini et Membre du Conseil de l'OMSA, après avoir salué toutes les institutions présentes à la réunion, a rappelé la création du GPE-PPA en 2021. Il a posé trois questions: pourquoi lutter contre la PPA, que peut-on faire et quand doit-on le faire ? Il a insisté sur la nécessité de suivre les normes de l'OMSA, qui prennent en compte le principe d'équivalence (SPS) pour lutter contre les maladies animales transfrontières et que, à ce titre, aucun pays ne devrait avoir d'excuse pour ne pas jouer son rôle dans la lutte contre la PPA. Il a déclaré que la procrastination n'était pas une excuse et que les ressources iraient à ceux qui faisaient des efforts pour y accéder.

La représentante du Ministre des ressources animales et halieutiques, la Dre Fadiga Kaly Diarrasouba, Conseillère technique, a évoqué les foyers de *peste porcine africaine* (PPA) de 1996 (et des années suivantes) en Côte d'Ivoire, qui ont entraîné des pertes de plusieurs milliards de FCFA. Elle a reconnu les efforts du GPE pour aider les pays à lutter contre la PPA, car la maladie n'a pour l'instant pas de vaccin. Elle a déclaré la réunion ouverte.



La table d'honneur, avec d'avant en arrière le Dr Andriy Rozstalnyy (FAO NSAH, Groupe de travail PPA), la Dre Fadiga Haida Kaly Diarassouba (Assistante technique, représentant S.E. le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Côte d'Ivoire) et le Dr Roland Dlamini (Délégué de l'OMSA Eswatini). Photo © P. Bastiaensen (omsa) 2023.) 2023.

## Session 2. Questions relatives à la gouvernance

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté, avec en outre l'inclusion d'une brève mise à jour sur le chapitre africain de [l'Alliance mondiale de recherche sur la peste porcine africaine](#) (GARA) par les représentants présents à la réunion, à savoir les Drs Pam Luka (Nigeria) et Theo Odoom (Ghana).

Les objectifs spécifiques de la réunion ont été réitérés comme suit (thèmes 2 et 3) :

2. Renforcer la biosécurité pour assurer le contrôle de la PPA tout au long de la chaîne de valeur ;
3. Renforcer les capacités de surveillance et de diagnostic pour le contrôle de la PPA, à la fois sur le terrain et en laboratoire.

Un rappel du procès-verbal de la réunion du GPE II a été fait à l'endroit de l'assistance (Patrick Bastiaensen), suivi d'un rapport consolidé sur le niveau d'actions entreprises par les membres, basé sur les points d'action convenus (présenté par Viola Chemis). Le procès-verbal a présenté une brève analyse des 44 participants (30% de femmes) qui ont assisté -l'année précédente- à la réunion en ligne de deux jours (21 et 22 septembre 2022). En se concentrant sur la *chaîne de valeur du porc et les méthodologies d'analyse de la chaîne de valeur* (thème 1), un sondage Zoom réalisé à l'époque avait fait ressortir d'autres maladies identifiées par les pays comme importantes, en plus de la PPA. Les pays membres ont identifié plusieurs contraintes auxquelles ils étaient confrontés dans la lutte contre la PPA.

Le rapport et les présentations vidéo en anglais et en français sont disponibles sur le site du GF-TADs pour l'Afrique : [La deuxième réunion du groupe permanent d'experts de la PPA se concentre sur les chaînes de valeur - Afrique](#)

Le rapport d'étape consolidé des points d'action comprenait les commentaires de l'Afrique du Sud, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Kenya et de la FAO. En bref, certains pays ont une bonne compréhension de la chaîne de valeur porcine mais sont toujours confrontés à des problèmes de manque d'information en ce qui concerne les petits exploitants, les porcheries communales/communautaires et les porcheries de basse-cour. Le Kenya et l'Ouganda ont élaboré des plans stratégiques nationaux de lutte contre la PPA afin d'orienter leurs interventions.

Les participants ont indiqué qu'il serait bien d'avoir la deuxième édition de la Stratégie continentale validée, pour que les pays puissent s'y aligner et soient encouragés à travailler vers une approche harmonisée, compte tenu de la dynamique de l'épidémiologie du virus de la PPA.

Dans le cadre du renforcement des capacités, la FAO, par l'intermédiaire de son *Centre d'apprentissage virtuel* (VLC), a dispensé un cours de formation sur le contrôle de la PPA dans des circonstances où les capacités sont limitées, auquel ont participé neuf pays d'Afrique orientale. La formation comprenait un apprentissage hors ligne et quatre sessions en direct.

En outre, la FAO a déployé une mission en Tanzanie pour développer sa capacité de diagnostic avec une formation sur l'application des thermocycleurs mobiles pour la RT-PCR, qui a donné des résultats prometteurs. En ce qui concerne les autres maladies porcines revêtant une importance pour la santé publique, la RDC serait en train de procéder à des dépistages en laboratoire pour la trichinellose, la brucellose et d'autres infections porcines.

Des mises à jour régionales concernant la situation actuelle de la maladie ont été fournies (en ligne) par le Dr Wamalwa Kinyanjui pour la région de l'Afrique de l'Est au nom du *Centre IGAD pour le*

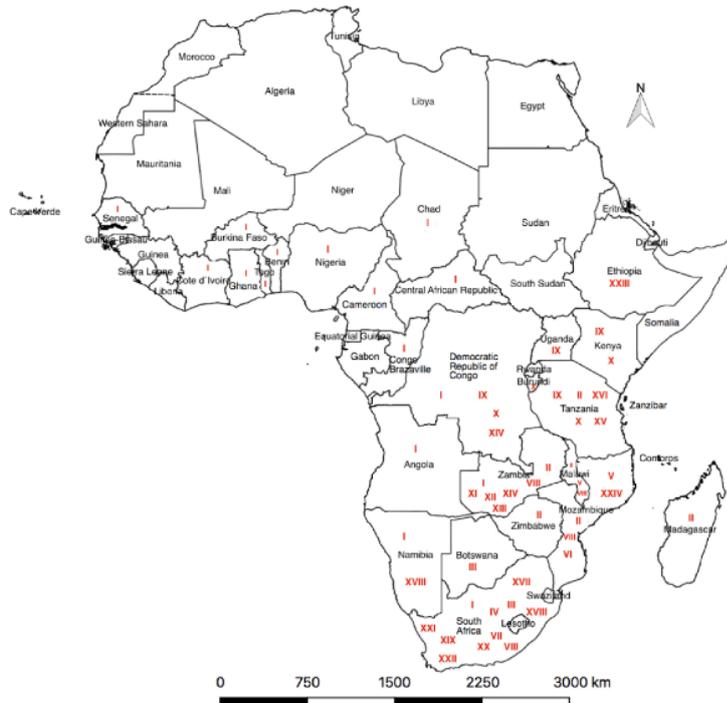
développement des zones pastorales et de l'élevage, ICPALD (et du Réseau régional d'épidémiologie de l'Afrique de l'Est, EAREN). La mise à jour pour l'Afrique centrale a été présentée par le Dr Jean-Marc Feussom (en présentiel), au nom de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), et pour l'Afrique australe, par la Pr. Mary Louise Penrith (en présentiel), au nom du Sous-comité d'épidémiologie et d'informatique (EIS) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Southern Africa Development Community, SADC). Les présentations ont mis en évidence le caractère endémique de la PPA dans toutes les sous-régions, caractérisée par un faible taux de notification, des capacités de diagnostic inadéquates, une application insuffisante des règlements existants et des ressources limitées pour lutter contre la maladie et soutenir la recherche.

La carte 1 présente les génotypes du virus de la PPA qui circulent dans la région. La carte 2, qui se concentre sur la région de l'Afrique australe, montre que tous les génotypes du virus de la PPA circulent dans la région, à l'exception du génotype XXIII qui a été identifié en Éthiopie. La grande diversité de génotypes qui circulent en Afrique complique l'utilisation potentielle de futurs vaccins, car il ne semble pas y avoir de protection croisée connue entre les génotypes.

L'épidémiologie du virus de la PPA en République d'Afrique du Sud est très dynamique, le cycle (sylvatique) phacochère - tique ne se limitant plus à la zone précédemment contrôlée de l'Afrique du

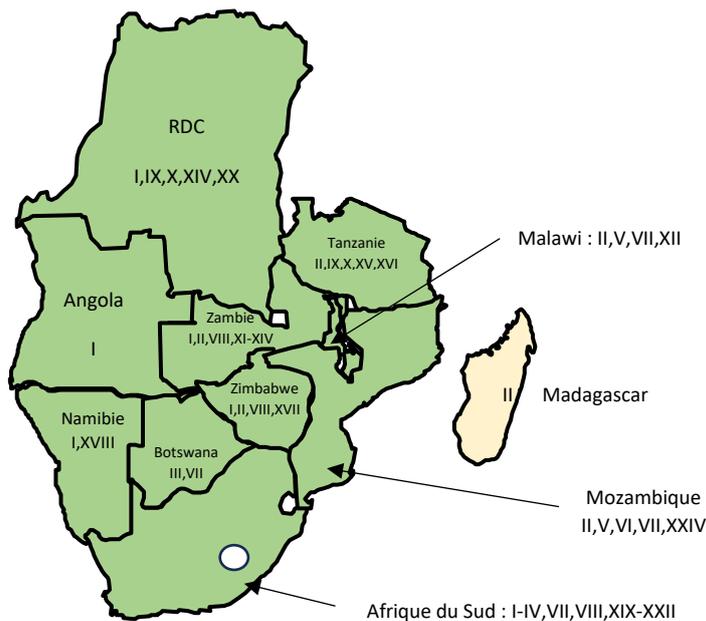
Sud. Des foyers liés aux porcs sont apparus dans les neuf provinces de la République, causés par les virus de génotypes I et II et non imputables aux phacochères.

La présentation faite au nom de la SADC a reconnu que l'éradication n'est un objectif réaliste que dans les pays où les porcs sauvages et les tiques ne sont pas atteints. L'augmentation des foyers de porcs domestiques en Afrique du Sud constitue un risque pour les pays non encore infectés (en particulier l'Eswatini et le Lesotho), d'où la nécessité pour ces pays d'améliorer leurs évaluations des risques et leur préparation aux situations d'urgence.



Carte 1: Génotypes du virus de la PPA, circulant en Afrique. *Source* : Njau, Emma P., et al. "African swine fever virus (ASFV): Biology, genomics and genotypes circulating in sub-Saharan Africa." *Viruses* 13.11 (2021): 2285.

Les participants ont noté le rôle important que jouait le commerce transfrontalier des porcs dans la transmission du virus de la PPA, d'où la nécessité d'une collaboration bilatérale et régionale. Les politiques d'indemnisation qui sont largement inexistantes dans le secteur des petits exploitants, ce qui contribue sans doute à l'absence de déclaration, sont en phase de réévaluation par l'adoption d'approches participatives impliquant les éleveurs et les acteurs de la chaîne de valeur pour soutenir la mise en œuvre des mesures de biosécurité recommandées et la déclaration rapide des maladies.



Ce dernier point bénéficierait d'un accès accru aux kits de test de proximité (*point-of-care* ou *pen-side tests*) et à des orientations sur l'utilisation et l'interprétation des résultats pour les équipes vétérinaires, afin de favoriser un diagnostic et une déclaration précoces.

Carte 2: Génotypes circulant dans la région SADC.

Le Dr Pam Luka a présenté brièvement le [chapitre africain de l'Alliance mondiale de recherche sur la peste porcine africaine \(GARA\)](#). Il a indiqué que cette (nouvelle) branche de la GARA existe pour faciliter la collaboration et les besoins de recherche contextuelle sur le continent, conformément aux lignes directrices de l'OMSA, appuyer le développement de vaccins, le partage d'informations entre les chercheurs et la collaboration en interne et avec les partenaires internationaux. Le groupe a été créé lors de l'atelier d'analyse des lacunes de la GARA tenu en février 2023 à Kampala, en Ouganda, et élabore actuellement un protocole d'accord avec les membres pour faciliter le partage d'informations structurées.

### Session 3. La biosécurité tout au long de la chaîne de valeur (sujet 2)

La Pr. Mary-Louise Penrith, de l'Université de Pretoria, a présenté un aperçu des différentes chaînes de valeur du porc en Afrique, en mettant l'accent sur la biosécurité dans les différents secteurs. Elle a classé la production porcine en trois secteurs :

- Secteur 1 : caractérisé par des exploitations industrielles, intensives et commerciales ;
- Secteur 2 : caractérisé par une production à petite échelle et semi-intensive ;
- Secteur 3 : caractérisé par les basses-cours, les élevages en divagation, les porcs détritiformes et les formes de production extensives.

Le secteur intensif et industriel (1) est peu pratiqué en Afrique. La biosécurité dans ces exploitations est généralement élevée et se prête à la compartimentation. Il s'agit de chaînes de valeur formelles, faciles à documenter, qui font parfois l'objet d'accords contractuels avec de grands abattoirs commerciaux. La conformité à l'Analyse des risques et maîtrise des points critiques (*Hazard Analysis Critical Control Point*, HACCP) est de plus en plus souvent exigée dans les abattoirs. Des défis se posent au niveau des petites exploitations, lorsque les entreprises ou les propriétaires ont du mal à investir davantage dans la technologie.

Le système de production semi-intensive, le secteur 2, se caractérise par de petits troupeaux qui sont pour la plupart confinés, qui n'ont pas la masse critique nécessaire pour être rentables, qui dépendent de rations mélangées à la maison avec des soins de santé variables et qui ciblent les marchés locaux. Une biosécurité de base est généralement en place.

Le système de production comportant les basses-cours, les élevages en divagation et les porcs détritvires (3) se caractérise par un faible niveau d'intrants, des soins de santé limités, un mélange de porcs de différentes origines et de tranches d'âge différents, et une biosécurité généralement inexistante. Dans les systèmes de production de basses-cours, les animaux peuvent être partiellement confinés. L'alimentation provient principalement des déchets de cuisine, des eaux grasses (*swill*), des déchets industriels ou de marché, voir des ordures municipales.

La compréhension des différents secteurs a préparé le terrain pour les présentations suivantes, organisées par secteur (voir les sections a, b et c ci-dessous).

À la suite de la présentation de la Pr. Penrith, les participants ont convenu que les mesures de biosécurité devaient être acceptables et applicables dans la pratique. Le cas de la Tanzanie, qui a essayé de promouvoir l'abattage contrôlé (stratégique) dans les exploitations touchées, sous la supervision de vétérinaires, a été cité en exemple. Les participants à la réunion ont également noté que les abattoirs étaient une cause importante de contamination dans les zones urbaines et qu'il était donc nécessaire de décourager les visites des exploitations par ceux qui approvisionnaient les marchés.

Le Dr Vessaly Kallo, Directeur des services vétérinaires de la Côte d'Ivoire et hôte de la réunion, a ouvert la série des présentations-pays. Il a souligné l'importance de la production porcine pour les moyens de subsistance, en donnant l'exemple de foyers qui ont entraîné l'abattage d'environ 30 000 animaux. Il a décrit la stratégie de biosécurité du pays, qui met l'accent sur la ségrégation physique, le nettoyage et la désinfection, tout en reconnaissant que la mise en œuvre de cette dernière est difficile car son efficacité dépend de nombreux facteurs. Il a reconnu les divers problèmes de biosécurité survenant lors du transport, de l'abattage et de la manipulation de la viande de porc dans de mauvaises conditions d'hygiène, ce qui pose un risque de propagation de la maladie.

Cabo Verde (en ligne), le Cameroun, le Togo et l'Ouganda ont également fait leurs présentations pays mettant en évidence les chaînes de valeur du porc et le niveau de biosécurité.

Dans tous ces pays, la production porcine est principalement de type basse-cour, élevage en divagation ou extensif (secteur 3), le marché cible étant principalement domestique ou vers les pays voisins. La production est décrite comme ayant de faibles niveaux de biosécurité tout au long de la chaîne de valeur (production, abattage, commercialisation, transport), des structures institutionnelles faibles qui rendent le suivi sanitaire difficile, des ressources limitées pour soutenir l'amélioration et l'application de la législation existante, notamment le contrôle des mouvements transfrontaliers. Certains pays ont signalé une augmentation des ventes de porcs vivants sur les marchés lorsque la maladie frappe. Malgré ces difficultés, les pays déploient divers efforts pour améliorer leurs capacités. Par exemple, le Togo a élaboré une nouvelle stratégie de lutte contre la PPA, mais celle-ci n'est pas encore opérationnelle. Les services vétérinaires camerounais opèrent un réseau amélioré de surveillance des maladies animales (*Réseau d'épidémiologie du Cameroun, ou RESCAM*), ont mis en place des équipes mobiles d'intervention rapide avec la PPA comme l'une des maladies prioritaires, ont élaboré des *procédures opératoires standard* (SoP) pour la surveillance de la PPA, une application web pour la notification et le retour d'information (CAHIS) et une surveillance communautaire. L'Ouganda dispose d'un laboratoire de diagnostic moderne (un partenariat entre le Centre national de diagnostic et d'épidémiologie des maladies animales, le NADDEC, l'Université de Makerere et l'Institut national de

recherche sur les ressources animales, NALIRRI) qui peut confirmer l'existence d'un foyer dans les 72 heures et soutenir des projets de surveillance passive et active. Cabo Verde a produit un manuel pour orienter la sensibilisation et la formation des éleveurs en matière de biosécurité et, comme le Cameroun, a organisé une formation sur le diagnostic du virus de la PPA à l'endroit de certains membres de son personnel. En outre, Cabo Verde a mis en place un réseau de surveillance et d'épidémiologie pour les maladies porcines qui implique diverses parties prenantes au niveau central, insulaire et communal afin de soutenir le rapportage de cas à l'aide de modèles ou de canevas spécifiques.

## Session 3a : Biosécurité dans les exploitations industrielles, intensives et commerciales (secteur 1)

Dans sa présentation en ligne, le Pr. Jeroen Dewulf, de l'Université de Gand (Belgique), a souligné le rôle du comportement humain dans la transmission des maladies et la nécessité de renforcer le changement de comportement parmi les intervenants tout au long de la chaîne de valeur. Il a inclus dans la définition de la biosécurité, la gestion, le comportement et les aspects physiques visant à réduire l'introduction (externe) et la propagation (interne).

La biosécurité est donc la base de tout programme de contrôle des maladies.

Il est ainsi important de traduire les *principes* de biosécurité en *mesures* de biosécurité. Pour réussir, la biosécurité doit être assurée de manière continue, en permanence, et ne peut tolérer aucun relâchement. Il faut donc du temps pour inculquer la bonne attitude aux intervenants. Le processus de mise en œuvre prendra du temps, il devra être répété, enseigné encore et encore, et des efforts continus consentis afin d'obtenir les résultats souhaités. Étant donné que les risques n'ont pas tous la même importance, il est essentiel de les identifier et de les classer afin de guider la hiérarchisation des interventions. Le *principe* ici est de réduire la pression de l'infection générale et le fardeau qui pèse sur le système immunitaire de l'animal. Le système de notation fondé sur les risques devrait être basé sur la recherche scientifique et le risque de transmission par contact direct *ou* indirect, afin d'éclairer et de déterminer les priorités pour les mesures de contrôle.

Le Pr. Dewulf a fourni un lien vers un outil en ligne et gratuit mis à disposition par [Biocheck.UGent](#) qui propose un [questionnaire](#) complet destiné aux exploitations *conventionnelles*. Cette enquête peut être utilisée pour déterminer le niveau de biosécurité au niveau de l'exploitation et identifier les points faibles. Il a également indiqué qu'un questionnaire sur les *élevages en divagation* sera bientôt disponible (d'ici septembre 2023) et qu'un questionnaire sur les *élevages en basse-cour* pourrait être développé à l'avenir, sous réserve d'un financement.

Il a également expliqué qu'il existe un lien direct entre l'amélioration de la biosécurité, la réduction de l'utilisation des antimicrobiens et la diminution de la résistance.

Dans sa présentation sur les aliments pour animaux, le Dr Peter Evans (*South African Pig Producers' Organisation*, SAPPO - Organisation sud-africaine des producteurs de porc) a indiqué que les systèmes d'alimentation liquide sont plus susceptibles de transmettre le virus de la PPA que les aliments secs. Il a souligné la nécessité d'une source fiable de matières premières, livrées par des véhicules propres. Il a rappelé à l'assemblée les facteurs de temps et de température pour l'inactivation du virus de la PPA, avec la possibilité de réduire l'infectivité à l'aide de températures élevées (traitement thermique des

ingrédients) ou avec du formaldéhyde lorsque cela est autorisé. Il a réitéré les risques élevés associés aux aliments pour animaux dans les industries de production porcine, en prenant l'exemple d'un cas en Ouganda. Dans sa conclusion, il a souligné la nécessité de contrôler les matières premières, d'encourager la granulation, l'ensachage, la gestion du personnel et le contrôle de l'accès aux zones de production d'aliments pour animaux.

La Dre Charmaine Chng du Service des sciences de l'OMSA a expliqué que l'OMSA a élaboré une série de lignes directrices sur la compartimentation. Elle a souligné que l'objectif n'était pas seulement de faciliter le commerce, mais aussi de lutter contre la maladie même. Les lignes directrices permettent aux pays de mettre en place des compartiments dans les zones infectées par la PPA. Elle a expliqué que les compartiments n'étaient pas simplement des exploitations à haute bio-sécurité, mais qu'elles nécessitaient une approche systémique globale garantissant la couverture de toutes les voies de risque, y compris les intrants en amont (aliments pour animaux, génétique, etc.), et qu'elles sont soutenues par des systèmes de surveillance, d'identification et de traçabilité robustes, ainsi qu'un cadre réglementaire.

Les compartiments nécessitent généralement des investissements importants de la part du secteur privé et, par conséquent, de solides partenariats public-privé. Les services vétérinaires sont encouragés à assurer la mise en place d'une législation favorable à la reconnaissance des compartiments, comme le prévoient les lignes directrices. Un élément important concerne la confiance entre les secteurs public et privé, ainsi qu'entre les pays ou partenaires commerciaux, qui se traduit par la volonté de partager les informations sur les maladies de manière transparente et précise. Les opérations des compartiments doivent être appliquées de manière cohérente, tout écart doit être immédiatement corrigé et les services vétérinaires doivent avoir ou doivent renforcer la capacité de surveiller et de veiller au bon fonctionnement des systèmes.

Les participants ont discuté de la nécessité de mettre en place des mesures d'identification et de traçabilité entre les compartiments, ce qui devrait être sous la responsabilité des services vétérinaires. Ces systèmes faciliteraient le contrôle des mouvements et la traçabilité. Les participants ont reconnu la complexité de l'application de la compartimentation lorsqu'il est nécessaire de prendre également en compte d'autres maladies porcines.

La Dre Leana Janse Van Rensburg, Vétérinaire d'État du Gouvernement du Cap-Occidental en République d'Afrique du Sud, a expliqué comment la compartimentation est appliquée dans son pays en tant que mécanisme visant à faciliter le commerce et la gestion des maladies. Elle a expliqué que l'Afrique du Sud est confrontée à un cycle sylvatique et qu'il est donc difficile d'éradiquer la PPA. Selon l'expérience de l'Afrique du Sud, la compartimentation doit être pratique, sans tracas, et doit comporter un système de documentation soutenu par un cadre législatif. L'Afrique du Sud est en train de réviser sa législation sur la Notification des procédures vétérinaires (*Veterinary Procedures Notice, VPN*), afin de s'adapter à l'évolution de la situation épidémiologique. Les personnes constituent le maillon le plus faible ; le personnel doit se conformer en permanence, et il est donc nécessaire d'assurer son adhésion à la démarche, même lorsque cela semble peu pratique.

Les compartiments doivent cibler la surveillance interne et externe (lorsqu'il existe des liens épidémiologiques), des capacités de diagnostic et des services courriers fonctionnels pour transporter les échantillons. Le système doit garantir la détection précoce et la mise en œuvre d'un plan de préparation aux urgences pour des cas suspects, et de mécanismes permettant de restaurer ou de recouvrer un statut indemne. L'*Autorité vétérinaire* doit être l'autorité de contrôle pour surveiller et répertorier les compartiments, et faciliter les négociations avec les partenaires commerciaux, le tout en fonction de *partenariats public-privé* (PPP) fonctionnels. L'arrivée de la *South African Pig Producers'*

*Organisation (SAPPO)*, une entité du secteur privé qui contribue à la gestion de la santé animale par le biais d'une approche PPP, a permis de réduire l'incidence de la maladie depuis 2019. Avant de s'engager dans la compartimentation, les pays ont besoin d'un plan bien réfléchi en cas de besoin d'intervention et l'*Autorité vétérinaire* devrait être impliquée dans le processus. En conclusion, la conférencière a reconnu que l'acceptation de la compartimentation par les partenaires commerciaux posait des problèmes.

Le Dr Peter Evans (SAPPO) a expliqué qu'en temps de paix, lorsqu'il n'y a pas de maladie, il convient de mettre l'accent sur le contrôle des mouvements dans les zones à haut risque, aussi difficile que cela puisse être. Il a signalé que la SAPPO avait mis en place une application de suivi des mouvements avec sept réseaux, qui aide à assurer la traçabilité en amont et en aval. Sur cette application mobile, tous les conseillers ou vulgarisateurs agricoles peuvent enregistrer leurs visites dans le cadre de la surveillance passive. Une application d'évaluation de la biosécurité permet l'auto-évaluation avec sept questions obligatoires et 31 questions de notation. L'outil permet de calculer une note de la biosécurité sur 100. Il a noté qu'en cas de foyer de maladie, il était plus facile pour les exploitations commerciales de se conformer aux règles. Toutefois, dans d'autres exploitations, le gouvernement avait essayé de faciliter l'abattage par le biais de mesures incitatives (pas d'indemnisation à 100 %). Il a souligné la nécessité de prendre en compte le risque que représente le transport de porcs sains infectés par la PPA vers les abattoirs. Les mesures de lutte comprennent entre autres la quarantaine, l'abattage de porcs sains pour la récupération, l'euthanasie, l'élimination des animaux morts, la contamination de l'environnement et la législation. Il a noté que l'identification et la traçabilité étaient des éléments essentiels, mais il s'est également interrogé sur les coûts et les méthodes, ainsi que sur la législation et la conformité. Il a déclaré qu'au niveau de base du traçage, les animaux devraient être identifiés par l'exploitation d'origine. La SAPPO utilise une application de mouvement (exploitation et tranche d'âge) pour tracer les porcs, mais cela devient plus difficile au niveau de l'animal individuel.

La séance de discussion sur la « certification des compartiments de la PPA pour le commerce », qui devait se concentrer sur les incitations au commerce (dans le secteur 1), s'est transformée en une conversation ouverte sur différentes questions touchant à la recherche, aux vaccins, aux politiques et au rapportage.

## Session 3b : La biosécurité dans les petites exploitations et la production semi-intensive (secteur 2)

Les Drs Pawin Padungtod et Nguyen Thi Tuyet Minh du programme-pays de l'ECTAD au Vietnam (FAO) ont partagé leurs expériences en matière d'élevage de porcs au Vietnam. Les conditions et les pratiques de biosécurité des ménages et des petites exploitations sont assez médiocres. Depuis 2020, la FAO participe à des programmes d'amélioration de la biosécurité dans les élevages de porcs dans 14 provinces du Vietnam, par le biais de deux projets soutenus par USAID. Les programmes ont impliqué les communautés agricoles pour développer des exploitations modèles, du matériel de formation et une réserve de formateurs. Huit exploitations porcines modèles biosécurisées ont été construites, ce qui a permis d'augmenter les bénéfices de 15,4 % et de réduire la mortalité des porcs de 55 %. Les programmes ont également permis de réduire l'utilisation d'antibiotiques grâce à l'amélioration des mesures de biosécurité. Deux listes de contrôle des pratiques de biosécurité et de gestion des porcs pour les ménages et les petites exploitations ont été élaborées, testées et recommandées comme outils de soutien pour le suivi de la mise en œuvre. Le développement des capacités a consisté entre autres d'un programme complet de formation sur la biosécurité et les bonnes pratiques de gestion

tout au long de la chaîne de valeur du porc, dispensées dans le cadre d'une approche de *formation des formateurs* ou d'un système de vulgarisation. Parmi les enseignements tirés, citons l'identification minutieuse des éleveurs cibles, l'encouragement du recours à des conseillers locaux, l'introduction de coûts locaux pour les mesures techniques, la fourniture de conseils appropriés en temps opportun et une bonne coordination avec les services gouvernementaux compétents et les partenaires locaux. Ils ont également encouragé le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le contrôle de la PPA et d'autres initiatives en matière de santé animale.

La situation dans la région Asie-Pacifique a été présentée par la Dre Yooni Oh du Bureau Régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP) à Bangkok, en Thaïlande. Sa présentation a porté sur l'implication des communautés afin de soutenir les petits exploitants en Asie, par le biais du programme CABI (*Community ASF Biosecurity Intervention* - Intervention pour la biosécurité vis-à-vis de la PPA au niveau communautaire). Elle a montré dans sa présentation que 18 pays avaient officiellement déclaré la présence de la PPA dans la région Asie-Pacifique. Le programme a adopté une approche multidimensionnelle et suit un cadre conceptuel pour guider l'engagement communautaire. Une évaluation entamée en 2018, guidée par un questionnaire de profilage des risques, montrait que la plupart des pays n'étaient pas préparés à faire face à une urgence et/ou à une riposte rapide. Les activités de renforcement des capacités ont commencé par des cours en ligne suivi par des formations dans les pays grâce à l'adoption d'une approche en cascade. Le programme a fourni des kits de biosécurité aux éleveurs ciblés, des réactifs de laboratoire et des consommables pour soutenir le diagnostic, et a publié des protocoles de diagnostic. Le programme CABI a également élaboré quelques supports de communication (dans différentes langues), dont une vidéo documentaire, et ils sont tous disponibles sur la page web régionale de l'ECTAD ([peste porcine africaine](#)).

 YouTube <https://youtu.be/VIOWydNgAVY>

La Dre Yooni Oh a également cité un programme-pilote aux Philippines, en 2022, dont l'ambition est de le mettre en œuvre dans 5 autres pays. Le coût estimé du programme CABI est d'environ USD 325 par exploitation. La FAO a récemment publié un cours d'auto-apprentissage destiné aux petits exploitants (potentiellement en août 2023) et disponible sur le site du VLC : <https://virtual-learning-center.fao.org/mod/page/view.php?id=13158>

Le Dr Michel Dione de l'Institut international de recherche sur l'élevage (*International Livestock Research Institute*, ILRI) a expliqué que la production de la part des petits exploitants se caractérise par une faible productivité, le commerce informel, l'abattage informel, la transformation informelle des produits et l'élimination informelle des déchets, citant l'exemple du secteur des petites exploitations porcines en Ouganda. Sur la base de ces études en Ouganda (tableau 1 ci-dessous), il a présenté les résultats de simulations qui montrent l'impact des foyers sur les différents acteurs. Il en ressort que les éleveurs tirent profit de la mise en œuvre conjointe de mesures de biosécurité et d'interventions au niveau des pôles commerciaux. Toutefois, les éleveurs sont les plus grands perdants en cas de manquement à la biosécurité, c'est-à-dire en cas de foyer, ce qui justifie la nécessité de les aider à (mieux) mettre en œuvre les mesures de biosécurité pour amortir le choc. D'autres constats montrent que les éleveurs avaient modifié leur comportement et leurs pratiques, mais qu'ils trouvaient difficile de mettre en œuvre des mesures de biosécurité en raison d'un manque de capacités. L'intervenant a recommandé la prise en compte des protocoles de biosécurité intégrés dans les efforts de renforcement des capacités, y compris les maladies parasitaires et autres maladies porcines prioritaires, le patrimoine animal et les pratiques de santé des troupeaux (alimentation, élevage et autres mesures de santé préventive). L'ILRI a également piloté l'adoption de services de conseil

interactifs par téléphone mobile pour appuyer la vulgarisation, mais n'a pas trouvé d'investisseur pour assurer le service.

Tableau 1 : Variation annuelle moyenne en pourcentage du bénéfice cumulé des acteurs de la chaîne de valeur par rapport au niveau de référence

Scénario	Acteurs de la chaîne de valeur du porc				
	Producteurs	Bouchers	Commerçants	Collecteurs	Grossistes
Biosécurité de la PPA <i>par rapport à</i> la situation de base	-6,2	8,1	10,3	8,6	8,0
Pôle commercial du porc <i>par rapport à</i> la situation de base	11,3	5,3	8,8	7,3	4,0
Combinaison biosécurité PPA - pôle commercial du porc	6,5	13,1	21,2	17,4	10,4

Le Dr Casimir Marcel Ndongo, spécialiste technique pour la PPA auprès de la NSAH (FAO), a présenté les expériences en matière d'alimentation animale et de l'utilisation des eaux grasses (*swill*) dans l'alimentation animale en Afrique centrale, où la production porcine est souvent considérée comme une activité secondaire. Il a constaté que la plupart des producteurs sont passés de l'élevage en divagation à des systèmes de production à petite échelle, bien qu'avec des investissements limités, parfois caractérisés par une production intégrée multi-espèces. D'après sa présentation, l'alimentation représente environ 60 à 75 % du coût de production, est à l'origine de 90 % des contacts entre les porcs et l'éleveur, et 75 % des contacts de l'éleveur à l'extérieur de son exploitation. Il a décrit diverses pratiques d'alimentation avec des résidus de cultures vivrières et surtout avec les eaux grasses (*swill*) comme options d'alimentation. Les déchets de cuisine constituaient l'autre option. Parmi les risques qu'il a mentionnés figurait l'exposition des résidus de cultures vivrières aux sangliers dans les champs, ou la contamination des aliments pendant le transport. La seule solution pratique dont disposent actuellement les éleveurs est le traitement thermique avant l'alimentation, citant les normes de l'OMSA, article 15.1.22 du Code, une publication de la FAO (2017) et Nuanualsuwan *et al.* (2022), avec des recommandations variées, parfois contradictoires, telles que :

- 10 minutes au point d'ébullition (Nuanualsuwan *et al.*, 2022)
- 30 minutes à 70°C (Beltran-Alcrudo D *et al.*, FAO, 2017)
- 60 minutes à 90°C (Code de l'OMSA, 2022)

Le Dr Djassi Edoukou, consultant indépendant en matière de PPA (FAO et OMSA), basé à Abidjan, a fait une présentation sur le contrôle des mouvements des personnes (commerçants, prestataires de services de santé animale) et des animaux (porcs, rongeurs, oiseaux), la quarantaine à la ferme, l'introduction de nouveaux animaux, le vide sanitaire (*all-in, all-out*), la location des verrats et les facteurs de risque y associés. Il a rappelé que le transport joue un rôle important dans la transmission du virus de la PPA. L'une des mesures clés et classiques consiste à limiter les mouvements des porcs, surtout lors de l'apparition de foyers ou dans les zones touchées, bien que cette mesure soit difficile à mettre en œuvre. En outre, l'absence de mesures incitatives (*la carotte*) pour indemniser les pertes éventuelles pose un problème pour assurer la conformité. L'application de la loi en vigueur (*le bâton*) est limitée par les effectifs des services vétérinaires et des autres autorités chargées de l'application de la loi. Parmi les autres difficultés l'on peut mentionner le manque de coopération et de respect des réglementations, les commerçants qui veulent tirer rapidement profit des animaux malades, la

dissuasion des éleveurs qui craignent d'être marginalisés suite à la déclaration d'un foyer, la pratique de la location ou de l'échange de verrats, les moyens limités pour nourrir les animaux, la faible motivation à mettre en œuvre des mesures de biosécurité strictes et les frontières terrestres globalement poreuses. Le système de gestion *all-in, all-out* est mis en œuvre dans certaines exploitations, qui disposent également d'un espace d'isolement pour les nouveaux animaux.

Lors de la séance de discussion intitulée « Quelles sont les mesures incitatives favorisant la déclaration de foyers et les avantages de l'application d'une biosécurité stricte ? », il a de nouveau été signalé que l'indemnisation s'est avérée largement insoutenable. La question qui se pose alors est la suivante : quelles autres mesures incitatives peuvent être promues pour encourager les uns et les autres à déclarer un foyer ? Par exemple, peut-on aider les éleveurs dans la désinfection et l'élimination des carcasses, même lorsque l'indemnisation n'est pas possible ? En se basant sur l'expérience nigérienne en matière de grippe aviaire, la suggestion a été faite de travailler avec les opérateurs du marché pour appuyer la surveillance et proposer un régime compétitif pour amortir les pertes et encourager l'assurance du bétail. La difficulté d'assurer un meilleur respect des règles par les négociants ou les commerçants a également été reconnu, car toute restriction de mouvement aurait une incidence immédiate sur leurs activités. Afin d'encourager la déclaration de foyers, la suggestion d'utiliser les réseaux sociaux comme plateforme de communication avec les éleveurs a été émise, afin d'appuyer la vulgarisation et l'échange d'informations, y compris la réception de rumeurs. Les participants à la réunion ont également apprécié le modèle vietnamien, présenté par la FAO, qui pourrait servir d'inspiration pour certaines mesures de biosécurité innovantes à adapter aux contextes des pays africains. La Côte d'Ivoire a fait part de son expérience en matière de formation à la suite d'une épidémie qui a entraîné l'abattage d'environ 31 000 porcs. Les éleveurs ont été formés à l'organisation de clôtures et ont bénéficié d'une aide à la reconstitution de leur cheptel (restockage), en commençant par 100 porcs. Ceux qui ont respecté les mesures de biosécurité ont développé leur exploitation et sont devenus des spécialistes. Ils participent désormais aux activités de notification et alertent les autorités lorsqu'ils repèrent des porcs détritivores ou élevés en divagation.

### Session 3c : Biosécurité dans les systèmes de production de basse-cour, d'élevage en divagation, de porcs détritivores et de production extensive (secteur 3)

La session a commencé par une présentation pré-enregistrée sur les contrats communautaires et l'autorégulation au niveau communautaire par la Dre Erika Chenais de l'Institut vétérinaire national suédois. Sa présentation a porté sur une étude participative menée dans six villages de la région de Gulu en Ouganda sur la co-création de contrats communautaires. Lors de la première réunion communautaire, les participants ont discuté des mesures de biosécurité et se sont mis d'accord sur les mesures à mettre en œuvre dans chaque village. Ces mesures ont été consignées dans un contrat communautaire. Le niveau de mise en œuvre de chaque mesure a ensuite été évalué village par village. Lors de l'évaluation de ces contrats, il est important de tenir compte de la faisabilité de la mise en œuvre de certaines mesures, des coûts qui y sont associés et des normes sociales ou des tabous. Elle estime que la formation dispensée lors de la première réunion a contribué à l'adoption des mesures de base. Elle a conclu que les approches axées sur la communauté ou dirigées par elle stimulent le changement. Les contrats vont au-delà du papier sur lequel ils sont écrits, suscitent des aspirations au changement et contribuent à une « pression des pairs » positive dans la mise en œuvre de certaines mesures.

Le Dr Andriy Rozstalnyy (FAO et membre du groupe de travail du GF-TADs pour la PPA) a fait une présentation sur le *Parcours de gestion progressive de la biosécurité des animaux terrestres* de la FAO (PMP-TAB) vers des systèmes de production animale durables et résilients. Le PMP - TAB est un processus destiné à aider les pays à améliorer leurs systèmes nationaux de biosécurité, du site de production au point d'abattage. Il ne s'agit pas d'un parcours spécifique à une maladie, mais d'un processus de collaboration inclusive, avec des étapes d'évaluation des pratiques actuelles en matière de biosécurité, des risques biologiques pertinents et des analyses qui conduisent au développement d'initiatives pouvant être mises en œuvre. Des approches pilotes limitées peuvent ensuite conduire à une extension géographique ou à d'autres secteurs, ce qui se traduit par un engagement manifeste des parties prenantes en faveur d'un soutien continu à la biosécurité. Le PMP-TAB représente un lien important avec les secteurs de la sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement. Chaque étape devrait comporter des incitations économiques et commerciales. Les éléments essentiels sont le partage des connaissances et des informations sur l'évolution des situations, un environnement favorable, l'infrastructure et la capacité d'influencer les pratiques souhaitées.

La FAO a créé une *communauté de pratique* pour la biosécurité des animaux terrestres, par l'intermédiaire de ses Centres d'apprentissage virtuels (*Virtual Learning Centres, VLC*). Les personnes intéressées peuvent rejoindre la *communauté* sur le site <https://virtual-learning-center.fao.org/mod/page/view.php?id=8724&forceview=1> ou contacter [PMP-TAB@fao.org](mailto:PMP-TAB@fao.org) par e-mail.

Au nom de l'Institut international de recherche sur l'élevage (*International Livestock Research Institute, ILRI*) à Nairobi, le Dr Edward Okoth, dans sa présentation sur la recherche de nourriture et l'utilisation des déchets alimentaires, a déclaré que les porcs en divagation augmentent les interactions et le risque de propagation du virus de la PPA. Le confinement est donc logiquement recommandé. D'autres mesures consistent à contrôler l'accès aux porcheries et à répondre aux préoccupations relatives au bien-être des porcs. L'alimentation avec des eaux grasses (*swill*) et des déchets alimentaires a contribué à la dynamique de transmission de la maladie, citant des cas en Europe, près de l'aéroport de Lisbonne en 1957, dans l'ancienne République soviétique de Géorgie en 2007 et dans la viande de porc infectée provenant de navires dans le port de Poti, sur la Mer Noire. Le virus peut survivre dans de nombreux environnements et les produits à base de porc demeurent un risque de propagation. Dans les efforts de contrôle de la PPA, il ne faut pas oublier que les éleveurs, qui sont des êtres rationnels, agiront toujours en fonction des avantages qu'ils tireront de leur production et de leur productivité. Pour parvenir aux objectifs souhaités, ils auront besoin d'un appui pour mettre en œuvre les changements, sous forme de formations, d'information et d'accès aux technologies.

La séance de discussion s'est penchée sur la question de l'autogouvernance au niveau des communautés pour savoir si celle-ci pourrait constituer une solution. Les participants ont convenu que l'intervention communautaire était un élément fondamental et essentiel pour traiter des questions de biosécurité. Cependant, il faut avoir une bonne compréhension du comportement et des réactions des communautés, de ce qui est faisable et de quelles interventions sont susceptibles d'améliorer le niveau de conformité. Les communautés peuvent également avoir besoin de soutien, de suivi et de supervision pour ressentir, toucher et voir les résultats et, en fin de compte, les accepter. Les mesures « difficiles » telles que les mouvements d'animaux doivent être gérées en collaboration avec les services vétérinaires et les autorités compétentes. Il faut considérer la communauté comme faisant partie du secteur privé et donc envisager des *partenariats public-privé-communauté* (PPPC) utilisant des ressources locales, par exemple les résidus/déchets de cultures vivrières comme aliments pour animaux. Les solutions devraient envisager des approches holistiques intégrées, et pas nécessairement axées sur des maladies spécifiques. Il faudra adapter les stratégies pour assurer un contact réel et

authentique entre *autorité et communauté*, afin que les solutions proposées puissent contribuer aux résultats et améliorer les interactions. L'approche visant à atteindre les communautés doit impliquer d'autres disciplines pertinentes. La collaboration avec des anthropologues sociaux est importante et peut nous aider à comprendre comment nos actions collectives affectent le comportement des communautés, après quoi nous nous concentrerions sur l'application d'une législation appropriée. En outre, il convient d'envisager des approches fondées sur le risque qui favorisent et privilégient la continuité des opérations commerciales (*business continuity*), la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité nutritionnelle. On a rappelé aux participants que la mobilisation des communautés représente un coût et que les services vétérinaires ou d'autres disciplines ou autorités ne disposent pas toujours des ressources nécessaires. Dans certains cas il est judicieux, d'un point de vue économique et commercial, d'encourager les investisseurs privés du secteur 1 de s'impliquer dans la résolution des problèmes du secteur 3 (et 2).

Les participants ont conclu qu'une autogouvernance communautaire bien supervisée et axée sur les résultats est fondamentale dans la lutte contre les maladies porcines, dont la PPA. Bien qu'il n'existe pas de solution unique, les participants à la réunion ont encouragé la promotion d'approches axées sur la communauté et le soutien de la base, dans une perspective multidisciplinaire, avec les sciences sociales et l'analyse économique examinant les moteurs du changement.

## Session 4. Surveillance (sujet 3)

### **Surveillance sur le terrain**

La présentation intitulée « Objectifs de la surveillance : lutte contre la maladie ou informations sur la maladie ? » a été faite par le Dr Misheck Mulumba, Directeur de l'Institut de recherche vétérinaire d'Onderstepoort (*Onderstepoort Veterinary Research Institute, OVRI*, anciennement OVI) à Pretoria, en Afrique du Sud. Il a souligné que toute surveillance est faite en vue de prendre des mesures, fondées sur un ensemble d'objectifs, à savoir : déterminer le niveau de la maladie dans une population, déclarer l'absence de la maladie ou déterminer la présence d'une maladie émergente. Des informations pertinentes sur les maladies peuvent être collectées, analysées de manière approfondie et habilement communiquées aux scientifiques et aux parties prenantes. L'intelligence ou la veille sur les maladies infectieuses (*infectious disease intelligence*) est un nouveau concept qui cherche à répondre aux préoccupations liées aux maladies nouvelles et émergentes et à améliorer la préparation nationale aux situations d'urgence afin de minimiser les pertes économiques et même les pertes en vies humaines.

Au nom de l'ILRI de Dakar, le Dr Michel Dione a présenté les défis de la surveillance active et passive, voire de la surveillance syndromique dans le secteur porcin, ainsi que les moyens permettant d'améliorer les systèmes (y compris la surveillance des abattoirs et des marchés). Dans sa présentation, il a mentionné que la maladie clinique ne présentait pas de signes pathognomoniques et que la PPA ne pouvait donc être confirmée que par un diagnostic de laboratoire. Des dispositifs de flux latéral (*lateral flow devices, LFD*) ont été mis au point pour réaliser des tests au niveau des exploitations (*point-of-care tests, PoC*), mais la question reste de savoir si cela est suffisant. Les études sur le rapportage révèlent un faible taux de conformité, attribué à la crainte de pertes commerciales (c'est-à-dire la protection des sources commerciales par les acteurs de la chaîne de valeur) et au manque de connaissances sur la façon de reconnaître la PPA. Il est nécessaire de renforcer les capacités du personnel vétérinaire des secteurs public et privé, y compris le personnel de laboratoire, de

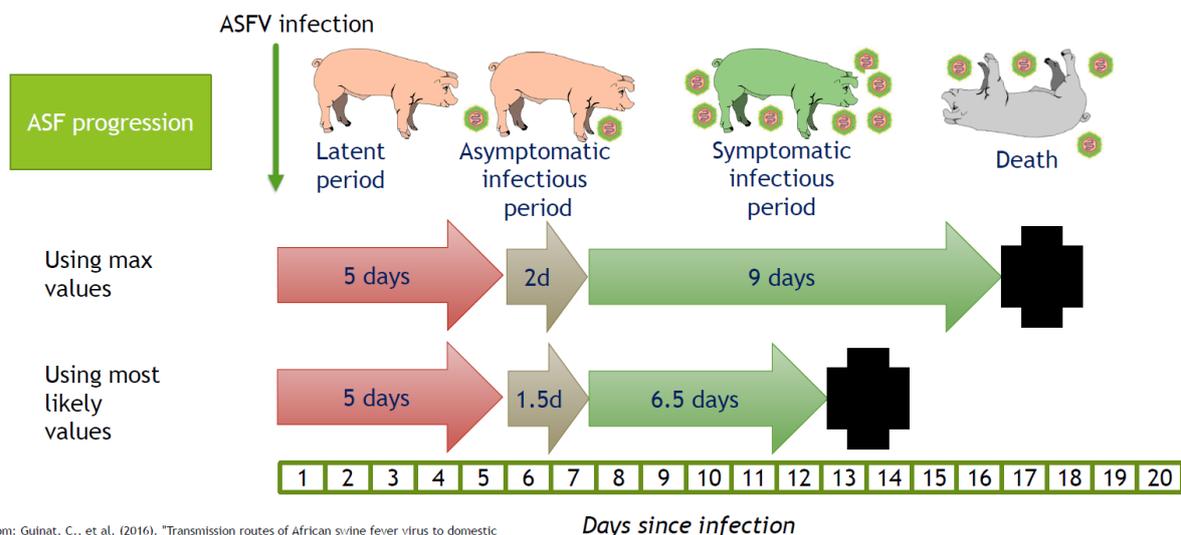
promouvoir l'accès à des tests LFD économiquement rentables, de mettre en place des systèmes de surveillance fiables dans les marchés et dans les abattoirs, de développer d'autres moyens de déclaration des maladies en impliquant davantage la communauté dans les systèmes d'autorégulation et l'utilisation des *technologies de l'information et de la communication* (TIC) pour transmettre l'information.

Le thème de la surveillance au niveau de l'exploitation a été présenté (en ligne) par le Pr. Dirk Pfeiffer du *Centre for Applied One Health Research and Policy Advice* (OHRP), City University of Hong Kong. Il a noté que le rapportage de la part des éleveurs est un élément clé du système de surveillance.

D'après les rapports sur la dynamique de la transmission, la propagation du virus de la PPA par transmission de porc à porc peut être plus lente que pour d'autres maladies, et le diagnostic clinique est caractérisé par une faible sensibilité, en raison de la longue période d'incubation, lorsque l'animal est infectieux pour une partie de cette période. Cette situation étant rendue encore plus compliquée par le retard ou même l'absence de rapportage par les éleveurs.

Il est généralement admis que la valeur  $r_0$  (nombre de reproduction de base) pour le virus de la PPA est de 4, ce qui est comparable à la COVID-19 chez l'homme.

Il a indiqué que la FAO avait produit de nombreux documents sur les lignes directrices de gestion des risques liés à la PPA pour les petites exploitations en Asie ([publications sur la PPA, fao.org – en Anglais](#)) ainsi que le [Manuel de l'OIE \(aujourd'hui OMSA\) pour l'évaluation des risques transfrontaliers liés à la peste porcine africaine ou Manual for assessing cross-border African swine fever risk, en Anglais](#). Il a insisté sur le fait que les programmes de surveillance doivent avoir des objectifs clairs visant à bien justifier les actions entreprises, qu'ils doivent être fondés sur les risques, qu'ils ont besoin de l'appui des éleveurs et que le rôle de la surveillance moléculaire au niveau de la ferme devrait être clairement défini. Le diagnostic moléculaire au niveau de la ferme peut être utilisé pour la détection précoce de la maladie dans un délai de cinq jours au niveau de l'animal.



From: Guinat, C., et al. (2016). "Transmission routes of African swine fever virus to domestic pigs: current knowledge and future research directions." *Veterinary Record* 178(11).

*Progression de la peste porcine africaine après infection (on suppose qu'il s'agit d'un cas de Géorgie 2007/1 et que l'animal infecté qui est introduit dans un troupeau est infectieux immédiatement après l'introduction).*

Le Pr. Pfeiffer a signalé que de nouvelles souches du virus de la PPA pourraient être introduites en raison de l'utilisation illégale de vaccins. Dans l'ensemble, toute technologie devrait être adoptée sur la base de preuves et non par frustration, afin que les résultats puissent soutenir le plaidoyer et l'adhésion des éleveurs, dont nous avons besoin à nos côtés pour promouvoir la santé et le bien-être des animaux.

Le Dr Gerald Misinzo, de l'Université d'agriculture de Sokoine (*Sokoine University of Agriculture, SUA*), en Tanzanie, a fait une présentation intitulée « Comprendre les mouvements transfrontaliers et la transmission spatiale et temporelle du virus de la PPA à travers les techniques moléculaires ». Il a rappelé que les techniques moléculaires sont utiles pour permettre la détection précoce du virus à la source. Des kits mobiles permettant un séquençage complet du génome à un prix abordable (par exemple en utilisant Oxford nanopore), combinés à une surveillance syndromique à l'aide d'applications mobiles, pourraient permettre une détection précoce à la source et un génotypage du virus de la PPA. Le génotype II peut être amplifié à l'aide d'amorces LILO, mais cela n'est pas applicable aux autres génotypes de la région ; des travaux sont en cours pour développer un protocole pour le reste des génotypes. Entre-temps, la SUA a établi le séquençage complet du génome du génotype XV (circulant en Tanzanie et au Malawi).

Il a expliqué que le séquençage moléculaire a permis de comprendre l'origine géographique ou la source des infections, sur la base de l'identité et de la dynamique de transmission du génotype. Il a insisté sur la « puissance » de la surveillance génomique pour comprendre la dynamique de transmission et la propagation de la maladie en Afrique, par exemple la façon dont le génotype II s'est propagé en Tanzanie et a été introduit au Rwanda en 2021. La probabilité que le génotype II se propage progressivement vers le nord, au Burundi, en République Démocratique du Congo, au Kenya et en Ouganda, est considérable. Sur la base des informations disponibles, comment empêcher la propagation et la prédominance du génotype II dans la région ? Un élément important est de comprendre si le génotype II peut entrer dans le cycle sylvatique (tiques et faune sauvage).

Le thème de la surveillance de la faune sauvage a été présenté par le Dr Ferran Jori de la *Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)* en France, qui s'est concentré sur la surveillance de la PPA chez les suidés sauvages africains. Il a noté que très peu de pays effectuent une surveillance de la PPA au niveau de la faune sauvage. Le rôle des porcs sauvages africains dans l'épidémiologie de la PPA est peu connu. À l'exception du phacochère (prévalence de 80 à 100 %), on sait très peu de choses sur le rôle des autres espèces (potamochères, porcs de rivière rouge, hylochères). Les phacochères sont des hôtes asymptomatiques du virus de la PPA (c'est-à-dire qu'ils ne développent pas de signes cliniques de la PPA) et servent de réservoirs. Les jeunes suidés sauvages développent une virémie, produisent très peu de virus, en quantités insignifiantes, et sont incapables de provoquer une infection chez d'autres phacochères, mais peuvent infecter les tiques. La transmission par les tiques molles est essentielle car la transmission horizontale (entre phacochères) n'a jamais été démontrée.

La propagation de la maladie aux porcs domestiques est une conséquence du partage du même environnement avec les phacochères (par l'intermédiaire des tiques des espèces *Ornithodoros*). En effet, les phacochères peuvent être le principal réservoir, mais sont incapables de transmettre le virus directement aux porcs. Les tiques molles ne sont présentes qu'en Afrique orientale et australe.

En Afrique du Sud, la dynamique du cycle sylvatique a évolué et mérite un monitoring dans le temps. Les schémas observés chez les suidés sauvages comprennent des taux d'infection élevés chez les phacochères (80 à 100 %), une bonne proportion de terriers infestés par des tiques molles (44 à 65 %) et un faible taux d'infection des tiques (0 à 3 %). Dans les zones où un cycle sylvatique se produit, il

existe également une diversité de génotypes de la PPA. Il y a cependant eu des exceptions, avec des taux d'infection élevés chez les phacochères en l'absence de terriers infestés de tiques et vice versa : des taux d'infection faibles chez les phacochères en présence de terriers infestés de tiques.

Le Dr Jori a noté que, bien que le cycle sylvatique joue un rôle mineur dans la transmission du virus de la PPA chez les porcs, il ne doit pas être négligé, mais plutôt surveillé, car il maintient le virus dans l'environnement et pourrait être une source de propagation précoce, et notamment une source potentielle de nouvelles souches. Avec la croissance démographique et les besoins alimentaires futurs, il est probable que les contacts entre les suidés sauvages et domestiques augmenteront. En ce qui concerne la détection, la sérologie ne fonctionne que chez les phacochères et les potamochères et ne fonctionne pas chez les autres espèces. Cependant, la détection du virus par PCR peut se faire chez toutes les espèces.

Les Drs Leana Janse – Van Rensburg d'Afrique du Sud et Ayuba Sini Ibrahim du Nigeria ont fait des présentations pays sur la surveillance sur le terrain.

En Afrique du Sud, la surveillance repose en grande partie sur la surveillance passive et la surveillance active dans les compartiments, les précédentes enquêtes nationales sur les porcs basées sur une sérologie de la PPA (2009, 2013), ainsi que la surveillance au niveau des abattoirs. Les vétérinaires ont été formés au prélèvement d'échantillons et au respect de mesures de biosécurité strictes. Le problème de la sérologie est qu'elle reflète une exposition antérieure et pas nécessairement un foyer actuel, d'où l'utilisation préférable de tests PCR.

Le système de surveillance au Nigeria est mis en place au niveau de la communauté, de l'état et au niveau fédéral/national, avec le soutien d'experts en laboratoire et en épidémiologie, basés au niveau fédéral et au niveau des états (36). Le rapportage se fait au niveau d'un système électronique appelé *Nigeria Animal Disease Information System* (Système d'information sur les maladies animales du Nigeria - NADIS), qui facilite le transfert d'informations vers le Centre national. Les défis actuels sont les suivants : financement inadéquat de la surveillance des maladies, faible participation et collaboration du secteur privé, mauvaise collaboration transfrontalière (inter et intra), ressources humaines insuffisantes en raison de l'attrition du personnel, des départs à la retraite et des décès, recours à des rapports sanitaires inadéquats (principalement tirés de cas cliniques et de signes post-mortem plutôt que d'une confirmation en laboratoire), sous-déclaration et insuffisance des intrants de laboratoire pour le diagnostic. La confirmation de la maladie ne peut se faire qu'au niveau central, au niveau de l'Institut national de recherche vétérinaire (*National Veterinary Research Institute, NVRI*).

La séance de discussion s'est concentrée sur les approches de surveillance indirecte (c'est-à-dire par le biais d'un indicateur intermédiaire ou secondaire, ou *proxy*) en envisageant éventuellement des animaux sentinelles, le suivi du prix des carcasses, les volumes de commercialisation, l'échantillonnage environnemental ou l'échantillonnage opportuniste de la faune sauvage. Les coûts élevés et la non-répétabilité de la surveillance en raison des mouvements de la faune sauvage ont été évoqués. Pour réduire ces coûts, une suggestion a été émise d'examiner les élevages de gibier qui sont localisés/clôturés afin d'appuyer la surveillance. La discussion a souligné l'importance de bien définir l'objectif de la surveillance avant de l'entamer. Les questions importantes auxquelles il faudrait d'abord répondre sont les suivantes : quelle est la politique de lutte et quel est donc l'objectif de la surveillance? Par exemple, une fois que l'on comprend la situation de la maladie, on peut utiliser les données pour effectuer une modélisation afin de prédire des épisodes de la maladie. La surveillance sera unique pour chaque pays et il est nécessaire de mieux définir le résultat de la surveillance dans chaque contexte. Par exemple, la compréhension de l'étendue du cycle sylvatique dans un pays, comme l'Afrique du Sud, a permis d'élaborer un plan de surveillance.

Les membres ont également convenu que les systèmes d'alerte précoce devraient être davantage utilisés, au lieu de surinvestir dans des zones de surveillance à faible risque.

« Si les systèmes de surveillance ne peuvent pas prédire une épidémie, nous risquons d'échouer ».

Le cycle le plus important est le cycle domestique, mais la collaboration avec d'autres secteurs reste très importante pour relever les problèmes, tels que l'environnement, la faune sauvage, les producteurs pour recueillir des informations syndromiques sur les maladies, les prix du marché des porcs vivants et de la viande de porc, la surveillance des prix des carcasses et l'échantillonnage des carcasses, l'échantillonnage de la viande de brousse, les méthodes de surveillance alternatives/indirectes et la collaboration avec d'autres parties prenantes concernées, y compris le secteur privé, et aux frontières lorsqu'il y a des risques émanant des pays voisins.

La priorité absolue pour la région, avec une mention spécifique pour l'Afrique australe et la Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, demeure toutefois la surveillance des porcs domestiques, en raison des schémas actuels d'apparition des foyers, des contraintes de ressources et des défis posés par l'obtention d'échantillons représentatifs. Cette priorité s'explique également par la nature asymptomatique de la maladie chez la faune sauvage. Néanmoins, l'étude du statut sérologique des porcs sauvages, c'est-à-dire des phacochères, dans une zone donnée est le moyen le plus rapide de déterminer l'absence ou la présence de la maladie.

La question de la sous-déclaration ou du manque de rapportage a été soulevée et l'argument présenté que l'amélioration des capacités de surveillance et de diagnostic pourrait en partie résoudre les problèmes de déclaration. La surveillance au niveau communautaire, y compris dans les marchés, dans les transports et tout au long de la chaîne de valeur, est essentielle.

## **Diagnostic**

La présentation des nouveaux diagnostics envisagés pour le Manuel terrestre, les Lignes directrices sur le diagnostic de la PPA et les tests rapides de terrain a été faite par le Dr Livio Heath, expert désigné du Laboratoire de Référence de l'OMSA pour la PPA à l'OVRI (anciennement OVI) à Pretoria, en Afrique du Sud. Il a fait le point sur la révision en cours du Manuel terrestre de l'OMSA.

Le Réseau de Laboratoires de Référence pour la PPA de l'OMSA (RLR) a examiné les données disponibles sur les tests commerciaux disponibles afin de fournir des conseils sur la meilleure sélection de tests rapides de terrain ou de proximité (*point-of care* ou *pen-side tests*). Il a précisé que l'objectif n'était pas de mettre des tests à la disposition des éleveurs, mais de les mettre à la disposition des vétérinaires pour les aider à orienter le diagnostic en laboratoire. Le Guide de tests de proximité pour la PPA de 2022 (de l'OMSA) est disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#). Les tests de proximité ne peuvent pas être utilisés pour confirmer la présence du virus de la PPA en raison de leur faible sensibilité, qui génère des faux négatifs. Les tests rapides de terrain ne devraient donc pas être considérés comme un substitut aux diagnostics de laboratoire. Pour certains pays, une combinaison de tests peut être utilisée en fonction de l'application et des ressources disponibles. L'essence des tests rapides de terrain est de permettre une action immédiate en cas de résultats (réellement) positifs. Toutefois, si les résultats sont négatifs, il est toujours nécessaire de procéder à une confirmation en laboratoire. Pour compliquer davantage les choses, des rapports ont fait état de cas atypiques faiblement pathogènes et/ou chroniques en Asie, qui pourraient être liés à l'utilisation de vaccins non homologués en Chine, fabriqués sur la base de nombreuses mutations, délétions et insertions du génome.

Il a informé les participants que le *Réseau de laboratoires de référence* pour la PPA de l'OMSA (RLR) a un mandat clair, avec des critères d'adhésion bien définis. Parmi les activités du réseau figure le soutien à la formation en matière de capacité de diagnostic dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le réseau s'attache à promouvoir la collaboration à tous les niveaux, y compris celui du diagnostic entre les laboratoires de référence internationaux et les laboratoires de référence nationaux, car un diagnostic rapide et précis est un élément essentiel dans la lutte contre la PPA. L'une de ces initiatives est la prochaine formation sur le diagnostic avancé et le séquençage du virus de la PPA à l'OVRI, qui bénéficiera aux laboratoires de référence nationaux du Botswana, du Bénin, du Mali, du Maroc, du Nigéria, du Sénégal et de la Tanzanie (août-septembre 2023).

Le professeur Emmanuel Couacy-Hymann, Président de la Commission des normes biologiques de l'OMSA et Chef du service de virologie du *Centre national de recherche agronomique (CNRA)* d'Abidjan (Côte d'Ivoire), a fait le point sur les modifications apportées au chapitre du Manuel terrestre de l'OMSA consacré à la PPA. Il a informé les participants que le chapitre sur la PPA est mis à jour environ tous les 4 ans, sur la base de nouvelles découvertes scientifiques et des évolutions, par le biais du processus d'établissement des normes de l'OMSA. L'*Observatoire* de l'OMSA a été créé en 2018 pour suivre la mise en œuvre des normes, et son premier rapport annuel (2022) est disponible ici : <https://rr-africa.woah.org/wp-content/uploads/2023/01/annual-report-observatory-2022.pdf>.

Les Drs Roger Mponda Madiamba, pour la République Démocratique du Congo (RDC), et Samuel Kahariri, pour le Kenya, ont fait les présentations-pays, portant sur le diagnostic.

En RDC, il existe trois laboratoires nationaux, situés à Kinshasa (ouest), Goma (est) et Lubumbashi (sud), mais en 2022, seul le laboratoire central de Kinshasa avait les capacités de diagnostiquer le virus de la PPA. Des rapports de diagnostic positifs avec les mortalités associées ont été enregistrés lors des épidémies de 2022, dans 17 des 26 provinces touchées. En termes de partage d'informations et de notification, plusieurs outils sont utilisés : Ema-i/FAO/RDC, Empres-I (FAO), KoboCollect, DHIS<sub>2</sub> (OMS), ARIS 3.0 (UA) et WAHIS (OMSA).

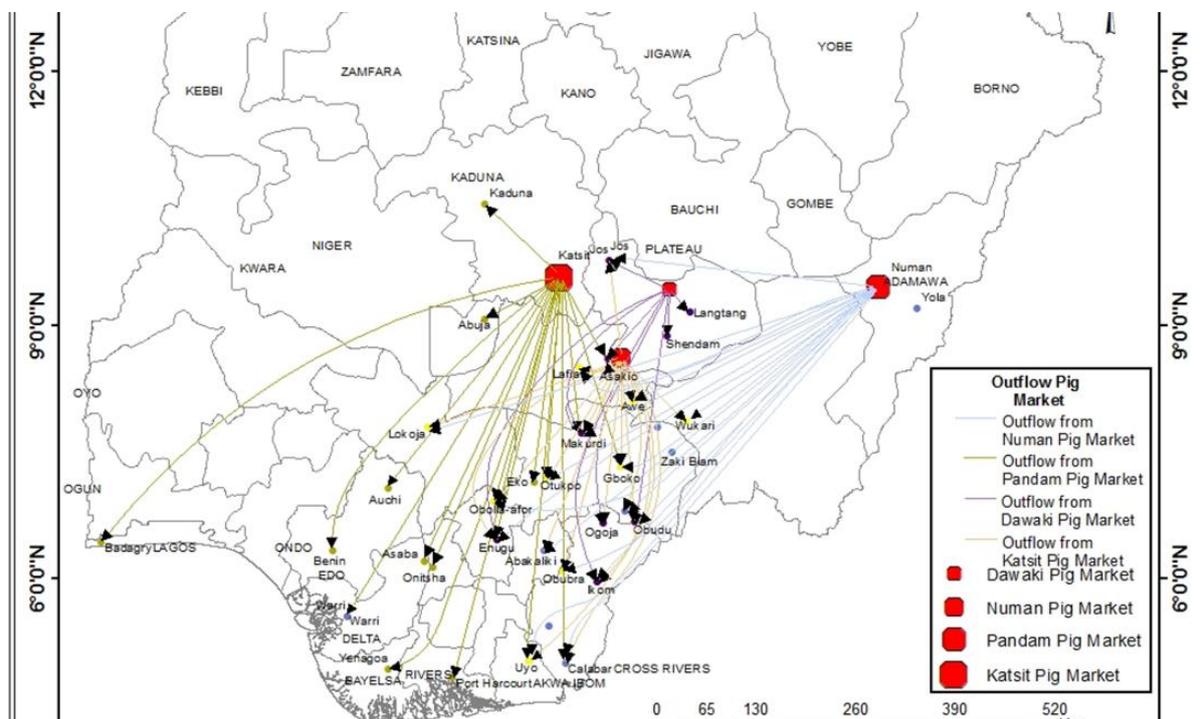
Au Kenya, la surveillance est assurée par des moyens électroniques à l'aide du Système de biosurveillance des animaux du Kenya (*Kenya Animal Bio-Surveillance System, KABS*), tandis que seuls 2 départements (comtés) sur 47 mettent en œuvre la déclaration syndromique communautaire. Le Laboratoire vétérinaire national (Kabete) dispose des capacités nécessaires pour la PCR. Les laboratoires régionaux sont peu nombreux et seuls deux d'entre eux ont la capacité de réaliser des tests ELISA. Les services vétérinaires n'ont pas accès à des kits de tests rapides à des fins de dépistage. Les capacités du personnel de terrain en matière d'échantillonnage des porcs sont limitées, ce qui affecte le nombre et la qualité des échantillons soumis aux laboratoires. Tous les laboratoires sont confrontés à un manque de réactifs et de stocks, et la situation est compliquée davantage par la lourdeur des procédures d'approvisionnement. Le pays ne dispose pas d'une installation BSL – 3 et dépend de l'ILRI pour l'isolement et la culture des virus. La circulation des génotypes IX et X a été confirmée au Kenya.

Le Dr Charles Euloge Lamien a présenté les activités de *recherche et développement (R&D)* et de renforcement des capacités du Centre conjoint FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, à Vienne (Autriche), en termes de diagnostic et de surveillance de la PPA par le biais de son [Réseau de laboratoires diagnostiques vétérinaires \(VETLAB\)](#). Il a informé les participants que les activités du Centre sont principalement axées sur la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies nucléaires et moléculaires. Le renforcement des capacités se fait principalement par le biais du réseau VETLAB afin de faciliter l'échange de connaissances,

d'informations et d'expériences ainsi que les formations de groupe, parfois en collaboration avec les Laboratoires de Référence de l'OMSA.

Parmi les développements du Réseau figurent un bulletin et une plate-forme pour le partage d'informations. L'institut organise des tests de comparaison inter-laboratoire, principalement pour la *peste des petits ruminants* (PPR), mais aussi pour la *dermatose nodulaire contagieuse* (DNC) et la PPA. L'institut a entrepris des missions sur le terrain pour soutenir la mise en place de technologies pour les méthodes de diagnostic, en menant des activités de R&D sur les méthodes de diagnostic, le séquençage du génome entier et la caractérisation moléculaire du virus de la PPA. L'intervenant a partagé certaines de leurs publications, notamment la documentation sur le génotype XXIII en Éthiopie, sur les souches du virus de la PPA qui co-circulent en RDC, sur la circulation du génotype I en Afrique de l'Ouest jusqu'en 2019, suivie de la détection d'un génotype II plus virulent au Burkina Faso en 2020. Il a fait remarquer que la plupart des laboratoires partenaires du VETLAB sont désormais en mesure de détecter le virus de la PPA et restent en contact avec le Laboratoire de production et de santé animales (*Animal Production and Health Laboratory, APHL*) de l'AIEA, ainsi qu'avec les Centres et les Laboratoires de Référence de la FAO et de l'OMSA pour la confirmation et une caractérisation plus poussée.

Il a indiqué que la Division conjointe a apporté un soutien rapide en ce qui concerne les procédures opératoires standardisés (*standard operating procedures, SoP*) et l'accès à des échantillons de référence appropriés, ce qui est essentiel, tandis que quelques laboratoires ont reçu des réactifs sur demande.



Principaux marchés nationaux de porcs vivants, en rouge, ciblés par le système de surveillance au Nigeria.

Les présentations des laboratoires nationaux de référence sélectionnés ont été faites par le Dr Pam Luka pour NVRI-Vom, Nigeria et le Dr Mame Nahé Diouf pour LNERV - ISRA, Dakar-Hann, Sénégal.

Au Sénégal, la PPA figure parmi les 21 maladies prioritaires, mais ne bénéficie pas d'une stratégie nationale, contrairement au Nigeria, qui a adopté une stratégie nationale pour orienter la lutte contre la PPA. Les deux laboratoires nationaux participent à la recherche et au développement, mais leurs capacités de diagnostic sont limitées. Ils ont tous deux déclaré l'émergence de nouveaux variants tels que le génotype I (2016 - 2018) et la présence du génotype II, plus virulent. La surveillance est effectuée dans les marchés de porcs vivants qui sont considérés comme des *hot-spots*, comme le montre la carte 3 ci-dessus, pour le Nigéria.

Les plus grands marchés de porcs vivants se trouvent au Nigeria, en Afrique de l'Ouest, avec un taux d'écoulement d'environ 5 000 porcs par jour. Quatre de ces grands marchés présentent de faibles niveaux d'hygiène et permettent différentes interactions en marge du marché, y compris l'abattage.

Les deux laboratoires ont la capacité d'effectuer des tests sérologiques, ELISA ainsi que des diagnostics moléculaires, à l'aide du PCR conventionnel et en temps réel. Leurs préoccupations communes sont le faible taux de soumission des échantillons envoyés aux laboratoires pour confirmation, malgré des suspicions parfois fortes de foyers de PPA, et la nécessité de renforcer les capacités du personnel.

Le Dr Theophilus Odoom, Directeur du Laboratoire Vétérinaire d'Accra (AVL) au Ghana, a présenté un exemple de programme de jumelage dans le domaine de la PPA. Il a d'abord partagé les expériences d'un programme de jumelage déjà achevé, dont les objectifs étaient d'améliorer le diagnostic de l'*influenza aviaire* (IA) et de la *maladie de Newcastle* (MN) au Ghana, un jumelage avec le *National Centre for Foreign Animal Disease Laboratory* (Centre national des maladies animales exotiques - NCFAD), à Winnipeg, au Canada, en tant que laboratoire 'parent'. Le projet a permis d'améliorer les capacités de diagnostic bien au-delà des maladies cibles que sont l'*influenza aviaire* et la *maladie de Newcastle*, et le laboratoire AVL est désormais mieux à même de soutenir d'autres laboratoires, notamment pour les tests COVID pendant la pandémie. Le nouvel accord de jumelage avec l'OVRI en Afrique du Sud vise à améliorer les capacités de diagnostic de la PPA. Des objectifs clés ont été identifiés et un plan de travail élaboré. Ces domaines clés comprendront l'amélioration de la capacité d'isolement du virus et le test d'hémadsorption (HAD), l'ELISA pour la détection des antigènes et le séquençage.

La séance de discussion s'est concentrée sur l'adoption de techniques moléculaires afin de renforcer la capacité à différencier les souches sauvages des souches vaccinales à l'avenir, les souches virales asymptomatiques, les diagnostics différentiels pour la PPA et l'établissement d'un lien entre les résultats de la surveillance syndromique et les protocoles de diagnostic.

Tout d'abord, et de manière générale, la difficulté de ne pas disposer d'un approvisionnement continu en réactifs a été reconnu comme une limitation importante pour les pays pour assurer le diagnostic et le contrôle du virus de la PPA.

Il n'y a actuellement aucun laboratoire en Afrique qui a la capacité de détecter les souches vaccinales ou les variantes naturelles similaires à l'aide de techniques moléculaires de routine, bien que l'OVRI s'efforce de se doter de cette capacité dans les 4 à 6 mois à venir. Les participants à la réunion ont proposé de renforcer la capacité des laboratoires régionaux à mettre en œuvre des tests moléculaires pour la détection des souches vaccinales, en se concentrant sur le vaccin en cours d'évaluation en Asie. Il est nécessaire de disposer de techniques différentielles pour aider à confirmer et à caractériser les variantes virales, y compris l'accès aux technologies de séquençage de dernière génération.

Le représentant de l'AIEA a indiqué que l'Agence pouvait aider les laboratoires - sur demande - en leur fournissant des tests permettant de détecter plusieurs maladies, telles que la PPA, *la peste porcine*

*classique*, (PPC) l'*érysipèle* et la *salmonelle*. Ces tests devraient intéresser les directeurs des Services vétérinaires, qui veulent savoir quelle maladie affecte les animaux et pourquoi les mortalités se produisent. Par conséquent, une approche intégrée (au-delà d'une seule maladie) utilisant des tests *multiplex*, combinée à une approche syndromique, peut s'avérer utile.

Une suggestion a été émise pour encourager les laboratoires à toujours utiliser des amorces en ce qui concerne la PPA et la PPC, citant la situation à Madagascar où la PPA a été découverte quelques mois après le dépistage de la peste porcine classique. La proposition est allée plus loin en soulignant la nécessité d'adopter des techniques moléculaires et le séquençage par nanopores.

En ce qui concerne l'action à entreprendre, les participants ont convenu de donner la priorité au renforcement des capacités en matière de techniques moléculaires avec le soutien des Laboratoires de Référence. En outre, la métagénomique et le séquençage du génome - bien que coûteux - pourraient être utilisés pour différencier les souches sauvages des (futurs) souches vaccinales ; ceci est important et nécessitera une validation par la Commission des normes biologiques de l'OMSA et son Manuel terrestre.

Une autre suggestion avancée était que les laboratoires centraux ou nationaux (de référence) devraient développer la capacité de former les laboratoires régionaux (sous-nationaux) et de déployer des réactifs, au sein de ces laboratoires, afin d'appuyer l'échantillonnage et le diagnostic, en utilisant des appareils portables dans les sites éloignés. Il a été réitéré que les tests rapides de terrain sont utiles, mais généraient parfois des résultats faussement négatifs.

L'ILRI a indiqué qu'il menait, comme beaucoup d'autres, des recherches pour développer un vaccin qui est compatible avec les principes DIVA (*différencier infection et vaccination chez l'animal*), basé sur des souches vivantes atténuées. Il est donc important que des tests DIVA soient développés parallèlement à ces vaccins et qu'aucun vaccin commercial ne soit mis sur le marché sans ces tests. En effet, alors que - officiellement - aucun vaccin ne circule actuellement en Afrique, la réunion n'a pas pu ignorer ou exclure une future entrée informelle de vaccins en Afrique. Il a donc été suggéré que les pays soient proactifs et élaborent des réglementations pour l'enregistrement et l'homologation des vaccins (et donc également l'application de la loi en cas d'infraction).

## Session 5. Délibérations finales, actions à mener, prochaine réunion

Vers la fin, la réunion (à travers deux séries de présentations, l'une à huis clos, l'autre ouverte, en plénière) a convenu d'un certain nombre d'actions à mener, qui seront ensuite diffusés à tous les pays membres.

### Conclusions et actions à mener

Pour aller de l'avant, il a été convenu que :

#### *Biosécurité*

1. Les membres sont encouragés à sensibiliser et à former les parties prenantes de la chaîne de valeur, sur la biosécurité vis-à-vis de la PPA, avec le soutien de la FAO, de l'OMSA, de l'UA et des partenaires au développement ;
2. Les pays membres sont encouragés à améliorer la mise en œuvre des réglementations existantes pour appliquer les activités de biosécurité et de surveillance de la PPA, notamment en collaborant avec les autorités gouvernementales compétentes et le secteur privé ;
3. Les membres sont encouragés à étudier la compartimentation comme moyen d'assurer la continuité des activités des exploitations commerciales (secteur 1), en s'appuyant sur des partenariats public-privé pour fournir le soutien nécessaire ;
4. Les membres sont encouragés à envisager la biosécurité dans le cadre d'une approche intégrée portant non seulement sur la PPA, mais aussi sur d'autres maladies porcines prioritaires (par exemple la cysticerose porcine) afin d'optimiser l'utilisation de ressources limitées ;
5. Les membres sont encouragés à prendre en compte les lignes directrices de la FAO et de l'OMSA concernant la production d'aliments pour animaux et la chaîne d'approvisionnement y relative, ainsi que l'inactivation du virus de la PPA dans les eaux grasses (*swill*, déchets alimentaires) afin de limiter et de prévenir la propagation du virus ;
6. La FAO et l'OMSA sont encouragés à mettre à jour leurs lignes directrices et leurs normes sur la production et la transformation des aliments pour animaux (y compris les eaux grasses) sur la base de preuves scientifiques ;
7. Les pays membres sont encouragés à échanger des informations et à collaborer avec d'autres pays (collaboration transfrontalière) dans l'application de la biosécurité et de la surveillance dans un contexte de ressources limitées avec le soutien de la FAO, de l'OMSA, de l'UA-BIRA et des partenaires au développement ;
8. La FAO invitera les membres du *Groupe permanent d'experts* (GPE) et autres parties prenantes à participer à la communauté de pratiques (*community of practice*) pour le processus de gestion progressive de la biosécurité des animaux terrestres (PMP-TAB).

#### *Surveillance*

9. Les pays membres sont encouragés à prioriser l'utilisation d'approches participatives et de pratiques d'auto-gouvernance ou d'auto-régulation communautaires pour encourager l'adoption de bonnes pratiques de biosécurité et de surveillance afin de maîtriser la propagation de la PPA dans un contexte où les ressources sont limitées ;
10. La FAO, l'OMSA, l'UA-BIRA et les partenaires au développement sont invités à renforcer l'utilisation des sciences sociales et des analyses économiques pour aider les membres à

mettre en œuvre des programmes de lutte contre la PPA, qui sont techniquement valables et réalisables ;

11. Les pays membres sont encouragés à améliorer leur capacité de diagnostic de la PPA, y compris le séquençage génomique et l'utilisation de tests de proximité (*point-of-care tests*, PoC) sur le terrain pour un dépistage rapide de la PPA et la participation à des réseaux de laboratoires de référence, y compris par le biais de programmes de jumelage de l'OMSA ;
12. Les laboratoires de référence et les réseaux de la FAO/AIEA et de l'OMSA visant la PPA sont encouragés à fournir des conseils et à faciliter l'accès aux méthodes de diagnostic de la PPA ;
13. Il est rappelé aux pays membres qu'ils sont tenus de signaler l'apparition (absence, présence) de la PPA par l'intermédiaire de WAHIS, y compris en communiquant des données sur la faune sauvage ;
14. Compte tenu des contraintes en matière de ressources pour la surveillance des porcs domestiques, les membres sont invités à envisager l'utilisation d'approches de surveillance par *proxy* pour recueillir indirectement des informations supplémentaires sur la situation de la PPA.

### *Gouvernance*

15. L'UA-BIRA est encouragé à lancer la procédure d'approbation de la Stratégie régionale de lutte contre la *peste porcine africaine* (PPA).

## Recommandations quant à la révision des termes de référence (TdR)

### Membres:

La réunion a convenu de plusieurs recommandations pour réviser les termes de référence (TdR), qui incluent la cooptation de Cabo Verde et du Mali en tant que Membres du GPE (ceci nécessite la validation par le CPR). La participation de l'un des Membres-laboratoires, à savoir le LANAVET, Cameroun, sera réexaminée en fonction de sa réponse et de son implication dans les futures réunions.

Le principe de l'intégration d'une session sur les "vaccins et la vaccination" dans la (prochaine) session (n° 5) sur la "gestion des foyers" a également été approuvé et ne nécessite pas de validation par le CPR.

### Prochaine reunion du GPE:

- Le format de la prochaine réunion, qu'elle soit en présentiel, en ligne ou hybride, n'a pas pu être discuté car les sources de financement doivent encore être identifiées.
- Il a été proposé que tout Membre désireux d'accueillir la réunion (si elle a lieu en présentiel) se manifeste, ) l'occasion de la revue des actions à mener.

La prochaine réunion sera annoncée dès qu'un financement sera disponible. Le calendrier et le lieu seront communiqués par l'équipe organisatrice (OMSA, FAO, UA-BIRA) en temps voulu. L'ordre du jour de la prochaine réunion portera sur la **gestion des foyers, y compris les vaccins et la vaccination.**

## Session de clôture

Le Dr Roland Xolani Dlamini, Délégué de l'OMSA et Directeur des services vétérinaires de Eswatini, le Dr Vessaly Kallo, Délégué de l'OMSA et Directeur des services vétérinaires de la Côte d'Ivoire, et le Dr Andriy Rozstalnyy, au nom du Groupe de travail mondial sur la PPA du GF-TADs et de la FAO, ont prononcé le discours de clôture, animé par le Représentant régional de l'OMSA, Dr Karim Tounkara. Ils ont remercié tous les représentants des pays, les experts, les chercheurs et les acteurs de l'industrie porcine qui ont participé à la réunion, en personne ou en ligne. Ils ont reconnu les efforts de la FAO et de l'équipe de l'OMSA pour l'organisation, ainsi que la délégation du pays hôte. Les services des interprètes et des techniciens ont été remerciés pour leur contribution au succès de l'événement. Roland Dlamini a exprimé sa gratitude aux scientifiques travaillant sur la PPA pour leur dévouement et le temps qu'ils ont passé à se préparer. Il a invité chacun à réfléchir à la manière dont les connaissances et les informations acquises seront utilisées. Il a exhorté les membres à s'engager à respecter les actions à mener et à stimuler les progrès dans la lutte contre la PPA, et il a souhaité à tous le succès dans leurs efforts pour lutter contre la PPA et d'autres maladies porcines prioritaires. Vessaly Kallo, au nom du Ministre des ressources animales et halieutiques de la Côte d'Ivoire, a apprécié le choix de la Côte d'Ivoire comme pays hôte, étant donné que la PPA pose un grand défi à l'économie de ce pays. Il a rappelé à la réunion que les chaînes de valeur de la volaille et du porc sont les plus importantes dans son pays. Par conséquent, la conversation sur la lutte contre la PPA est essentielle pour les aider à progresser dans le contrôle de la maladie. Agissant au nom du Ministre, il a officiellement déclaré la réunion close.

Le présent rapport sera ajouté à la page dédiée au GPE qui a été ouverte sur le site web de GF-TADs pour l'Afrique afin de faciliter le partage d'informations entre les membres du GPE (cliquez sur le lien) : <https://rr-africa.woah.org/fr/projets/gf-tads-afrique/peste-porcine-africaine/peste-porcine-africaine-group-permanent-dexperts-gpe/>

## Annexe 1. Liste des participants

Rang	Prénom(s)	NOM DE FAMILLE	Fonction	Département / Division	Institution	Ville, lieu	Pays	Présence
1	Edward Okoth	ABWORO	Scientifique sénior - Epidemiologiste	Santé animale et santé humaine	<i>International Livestock Research Institute (ILRI)</i>	Nairobi	Kenya	
2	Patrick	BASTIAENSEN	Chargé de programme	Représentation sous-régionale pour l'Afrique orientale	Organisation mondiale de la santé animale	Nairobi	Kenya	
3	Komla Batasse	BATAWUI	Conseiller spécial du Ministre	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural		Lomé	Togo	
4	Jean De Dieu	BAZIKI	Scientifique de laboratoire	UA-PANVAC	Commission de l'Union Africaine	Debre-Zeit	Ethiopie	
5	Magnimwe	BELEYI	Directeur de l'Elevage	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural		Lomé	Togo	
6	Viola Jelagat	CHEMIS	Coordinatrice de programmes régionaux	Service des actions régionales	Organisation mondiale de la santé animale	Nairobi	Kenya	
7	Charmaine W.	CHNG	Cheffe de service adjoint	Service scientifique	Organisation mondiale de la santé animale	Paris	France	
8	Monteiro Évora	CONCEICAO	Point Focal National pour la Surveillance Epidémiologique des Animaux	Département des Services Vétérinaires et de l'Inspection Sanitaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement	Praia	Cabo Verde	(en-ligne)
9	Emmanuel	COUACY-HYMANN	Président de la Commission des Normes Biologiques de l'OMSA	Chef du LIRED, Elevage	CNRA	Abidjan	Côte d'Ivoire	
10	Drissa	COULIBALY	Directeur National des Services Vétérinaires	Direction Nationale des Services Vétérinaires	Ministère du Développement Rural	Bamako	Mali	
11	Laibané Dieudonné	DAHOUROU	Assistant technique, projet P3V	Regional Representative office for Africa	Organisation mondiale de la santé animale	Dakar	Sénégal	(en-ligne)
12	Jeroen	DEWULF	Professeur titulaire	Faculté de Médecine Vétérinaire	Université de Gand	Gand	Belgique	
13	Michel Mainack	DIONE	Scientifique senior – Santé animale	Santé animale et santé humaine	ILRI	Dakar	Sénégal	
14	Mame Nahe	DIOUF	Directrice	Laboratoire National de l'Elevage et des Recherches Vétérinaires (LNERV)	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)	Dakar	Sénégal	
15	Xolani Roland	DLAMINI	Directeur	Direction des Services Vétérinaires et de l'Elevage	Ministère de l'Agriculture	Mbabane	Eswatini	
16	Djassi Georges	EDOUKOU		Consultant indépendant		Abidjan	Côte d'Ivoire	
17	Peter	EVANS	Chef Assurance des consommateurs et liaison vétér.	Organisation sud-africaine des producteurs de porcs	<i>South African Pork Producer Organization (SAPPO)</i>	Pretoria	Afrique du Sud	

18	Jean-Marc	FEUSSOM KAMENI	Sous-Directeur de la Protection Sanitaire et de l'Epidémiologie-surveillance	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	Yaoundé	Cameroun	
19	Caroline	GIBBS	Vétérinaire d'état	Direction (nationale) de la santé animale	Ministère de l'agriculture, de la réforme agraire et du développement rural	Pretoria	Afrique du Sud	(en-ligne)
20	Garga	GONNE	Directeur	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	Yaoundé	Cameroun	
21	Livio	HEATH	Chef d'équipe de recherche	Maladies animaux transfrontalières	ARC - <i>Onderstepoort Veterinary Institute (OVI)</i>	Pretoria	Afrique du Sud	
22	Ayuba Sini	IBRAHIM	Directeur adjoint	Département Fédéral des Services Vétérinaires et Lutte contre les Pestes	Ministère Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural	Abuja	Nigeria	
23	Leana	JANSE VAN RENSBURG	Vétérinaire d'état	Services vétérinaires du Cap occidental		George	Afrique du Sud	
24	Ferran	JORI	Chercheur sénior	UMR ASTRE, Coopération Internationale	en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)	Montpellier	France	
25	Samuel M	KAHARIRI	Epidemiologiste national	Section Epidémiologie et Economie Vétérinaires	Secrétariat d'Etat pour l'Elevage	Nairobi	Kenya	
26	Vessaly	KALLO	Directeur	Direction des Services Veterinaires	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.	Abidjan	Côte d'Ivoire	
27	Fredrick	KIVARIA	Epidemiologiste régional	ECTAD	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Nairobi	Kenya	
28	Charles Euloge	LAMIEN	Spécialiste technique	Centre conjoint FAO/AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)	Vienne	Autriche	
29	Pam	LUKA	Chargé principal de recherche vétérinaire	Centre de biotechnologie	<i>National Veterinary Research Institute (NVRI)</i>	Jos	Nigeria	
30	Paul Johnson	LUMU	Cadre vétérinaire sénior, Epidémiologie, surveillance des maladies et investigations	Santé animale	Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche (MAAIF)	Kampala	Ouganda	
31	Roger Mponda	MADIAMBA	Chef de Division de Santé animale	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de Pêche et Elevage	Kinshasa	Congo (Rep.Dém.)	
32	Nguyen Thi Tuyet	MINH	Conseillère nationale en gestion de la production animale et la biosécurité	ECTAD Vietnam	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Hanoi	Vietnam	(en-ligne)
33	Gerald	MISINZO	Professeur	Fondation SACIDS pour le One Health	<i>Sokoine University of Agriculture (SUA)</i>	Morogoro	Tanzanie	
34	Serge	MPOUAM	Chargé de programme pour la rage et les maladies transfrontalières en Afrique centrale	Représentation régionale pour l'Afrique	Organisation mondiale de la santé animale	Bamako	Mali	(en-ligne)

35	Misheck	MULUMBA	Centre de Référence FAO pour la PPA	Centre Collaborateur de l'OMSA	ARC - <i>Onderstepoort Veterinary Institute (OVI)</i>	Pretoria	Afrique du Sud	
36	Patrick Maswangi	MUSANZI	Epidemiologiste principal		Ministère de Pêche et Elevage	Kinshasa	Congo (Rep.Dém.)	
37	Marcel Casimir	NDONGO	Spécialiste technique PPA	NSAH	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Yaoundé	Cameroun	
38	Theophilus	ODOOM	Chef	Laboratoire Vétérinaire d'Accra	Direction des Services Vétérinaires	Accra	Ghana	
39	Yooni	OH	Chargée de la production et santé animale	ECTAD RAP	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Bangkok	Thaïlande	(en-ligne)
40	Douyeri Thierry	OUATTARA	Chef de Service de la Surveillance et de la Riposte	Direction des Services Vétérinaires	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.	Abidjan	Côte d'Ivoire	
41	Pawin	PADUNGTOD	Coordinateur technique sénior	ECTAD Vietnam	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Hanoi	Vietnam	(en-ligne)
42	Mary Louise	PENRITH	Professeur extraordinaire	Département des Maladies Tropicales Vétérinaires, Faculté de Sciences Vétérinaires	Université de Pretoria (UP)	Pretoria	Afrique du Sud	
43	Dirk	PFEIFFER	Professeur titulaire de la Chaire <i>Chow Tak Fung</i> pour le <i>One Health</i> (CityU)	Professeur en Epidémiologie Vétérinaire (RVC)	Centre for Applied One Health Research and Policy Advice, <i>City University</i> de Hong Kong	Hong Kong	Hong Kong SAR	(en-ligne)
44	Andriy	ROZSTALNYY	Chargé de la santé animale	Division Production et Santé Animales	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Rome	Italie	
45	Abdramane	SANOGO	Comptable	Représentation régionale pour l'Afrique	Organisation mondiale de la santé animale	Bamako	Mali	
46	Karim	TOUNKARA	Représentant regional	Représentation régionale pour l'Afrique	Organisation mondiale de la santé animale	Bamako	Mali	
47	Wamalwa Kinyanjui	WAFULA	Expert en santé animale	<i>IGAD Center for Pastoral Areas and Livestock Development (ICPALD)</i>	<i>Inter-Governmental Authority on Development (IGAD)</i>	Nairobi	Kenya	(en-ligne)
48	Samuel	WAKHUSAMA	Représentant sous-regional	Représentation sous-régionale pour l'Afrique orientale	Organisation mondiale de la santé animale	Nairobi	Kenya	



## Annexe 2. Ressources : laboratoires internationaux de référence (OMSA) pour la peste porcine africaine

### **Dr David Williams**

#### **AUSTRALIE**

CSIRO Australian Centre for Disease Preparedness  
5 Portarlington Road, Geelong, Victoria 3220  
+61 52.27.50.00  
[d.williams@csiro.au](mailto:d.williams@csiro.au)

### **Dr Aruna Ambagala**

#### **CANADA**

National Centre for Foreign Animal Disease,  
Canadian Food Inspection Agency  
1015 Arlington Street, Winnipeg,  
Manitoba R3E 3M4  
+1-204.789.20.89  
[aruna.ambagala@inspection.gc.ca](mailto:aruna.ambagala@inspection.gc.ca)  
[aruna.ambagala@canada.ca](mailto:aruna.ambagala@canada.ca)

### **Dr Zhiliang Wang**

#### **REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

National Surveillance and Research Center for Exotic Animal Diseases  
China Animal Health and Epidemiology Center,  
369 Nanjing Road, Qingdao 266032  
+86-532 85.63.91.66  
[zlwang111@163.com](mailto:zlwang111@163.com)  
[wangzhiliang@cahec.cn](mailto:wangzhiliang@cahec.cn)

### **Dr Livio Heath**

#### **AFRIQUE DU SUD**

Onderstepoort Veterinary Institute,  
Agricultural Research Council,  
Private Bag X05,  
Onderstepoort 0110  
+27-12 529.95.01  
[HeathL@arc.agric.za](mailto:HeathL@arc.agric.za)

### **Dr José Manuel Sánchez-Vizcaíno**

#### **ESPAGNE**

Centro de Vigilancia Sanitaria Veterinaria (VISAVET) Facultad de Veterinaria  
HCV Planta sótano  
Universidad Complutense de Madrid (UCM)  
Avda Puerta de Hierro s/n,  
28040 Madrid  
+34-91 394.40.82  
[jmvizcaino@ucm.es](mailto:jmvizcaino@ucm.es)

### **Dr Linda Dixon**

#### **ROYAUME UNI**

Ash Road, Pirbright Woking, Surrey,  
GU24 0NF Pirbright  
+44-14.83.23.24.41  
[linda.dixon@pirbright.ac.uk](mailto:linda.dixon@pirbright.ac.uk)

### **Dr. Ping Wu**

#### **ETATS UNIS D'AMERIQUE**

USDA, APHIS, VS, NVSL,  
Foreign Animal Disease Diagnostic Laboratory,  
Plum Island Animal Disease Center, P.O. Box  
848, Greenport, NY 11944  
+1-631.323.33.14  
[Ping.Wu@usda.gov](mailto:Ping.Wu@usda.gov)

## Annexe 3. Ressources : centres internationaux de référence (FAO) pour la peste porcine africaine

**Dr. Misheck Mulumba**

### **AFRIQUE DU SUD**

Onderstepoort Veterinary Institute,  
Agricultural Research Council,

Private Bag X05,

Onderstepoort 0110

+27-12 529.91.06

+27-12 529.95.01

[MulumbaM@arc.agric.za](mailto:MulumbaM@arc.agric.za)

## Annexe 4. Ressources : sélection de laboratoires nationaux de référence pour la peste porcine africaine (Membres du GPE)

**Dr Myriam Muhammad**

### **NIGERIA**

National Veterinary Research Institute (NVRI)

PMB 1 Vom

Plateau State

+234 90.58.77.77.64

+234 81.11.11.85.33

[maryam.muhammad@nvri.gov.ng](mailto:maryam.muhammad@nvri.gov.ng)

[maryam.muhammad42@gmail.com](mailto:maryam.muhammad42@gmail.com)

[pamluka08@gmail.com](mailto:pamluka08@gmail.com)

**Dr Mame Nahé Diouf**

### **SENEGAL**

Laboratoire National de l'Elevage et de  
Recherches Vétérinaires (LNERV)  
Institut Sénégalais de la Recherche  
Agricole (ISRA)

Rte du Front de Terre

Dakar-Hann

+221 832.36.79

[mnahe.diouf@gmail.com](mailto:mnahe.diouf@gmail.com)

Annexe 5. Ressources : dernières notifications immédiates soumises à WAHIS (depuis 2018, en ordre chronologique inverse) en date du 18 août

18/08/2023 Côte d'Ivoire	
02/08/2023 Afrique du Sud	11/05/2020 Afrique du Sud
04/11/2022 Zambie	12/02/2020 Sierra Leone
12/08/2022 Afrique du Sud	02/10/2019 Kenya
31/03/2022 Zambie	01/10/2019 Côte d'Ivoire
17/05/2021 Côte d'Ivoire	11/09/2019 Afrique du Sud
25/02/2021 Afrique du Sud	23/08/2019 Zimbabwe
03/02/2021 Tanzanie	18/04/2019 Afrique du Sud
21/01/2021 Afrique du Sud	09/04/2019 Afrique du Sud
05/08/2020 Zambie	14/02/2019 Zimbabwe
17/06/2020 Nigeria	14/09/2018 Tchad
12/05/2020 Namibie	30/05/2018 Afrique du Sud

Cette réunion fut organisée sous l'égide de

---



# GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR  
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES  
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en tant qu'OIE